

## **DOCUMENTS ET ANNEXES**

Document 1- TERMES DE REFERENCE

Document 2- LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Document 3- BIBLIOGRAPHIE

---

Annexe 1 : Les grands axes de la stratégie du Gouvernement du Burkina Faso à l'égard du secteur privé.

Annexe 2 : Liste des entreprises ayant fait l'objet de privatisation ou de liquidation

Annexe 3 : Situation du programme de privatisation pour chaque entreprise depuis mars 2003

Annexe 4 : Stratégie de développement du secteur des télécommunications et des nouvelles technologies (1996-2000).

Annexe 5 : Axes de la stratégie d'opérationnalisation du plan de développement de l'infrastructure nationale d'information et de communication depuis 2001.

Annexe 6 : Structure des prix de revient des différents secteurs industriels modernes

Annexe 7 : Trade point du Burkina Faso : Le Bénin veut s'inspirer de notre expérience

Annexe 8 : SITHO 2004 : Le Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou

Annexe 9 : SIAO 2004-Maison de l'Entreprise : le mécène des artisans

## DOCUMENTS

### Documents 1 - TERMES DE REFERENCE

#### ANNEXE A

##### TERMES DE REFERENCE

###### 1) Contexte

Avec un PNB moyen de 230 \$ par an et 43.5% de sa population qui vit sous le seuil de pauvreté, le Burkina Faso est classé 172<sup>ième</sup> sur 174 pays d'après l'Indice de Développement Humain (IDH) des Nations Unies. Le Burkina Faso ne dispose que de faibles ressources, sa croissance est encore fortement tributaire de l'agriculture et de l'élevage ; secteurs qui sont tous deux très dépendants des variations climatiques. Or ce sont dans ces mêmes secteurs que les recettes d'exportations sont les plus importantes.

Le Burkina Faso, d'après la classification des Nations Unies, fait aussi parti des 49 Pays les Moins Avancés (PMA). Dans ce contexte, la situation du Burkina doit faire l'objet d'une attention particulièrement délicate dans la mesure où ce pays ne possède pas forcément la capacité institutionnelle et les informations nécessaires à la mise en place d'une stratégie de négociation qui lui permettrait de tirer pleinement profit des futurs Accords de Partenariat Economique (APE). L'article 35.3 de l'accord de Cotonou stipule que les parties sont attachées à l'idée de « maintenir un traitement particulier en faveur des États ACP PMA. » Il a aussi été clairement établi que les APE devaient être avant tout un véritable outil de développement devant aider à l'éradication de la pauvreté. Pour que cela se réalise, il est nécessaire de fournir aux acteurs concernés les moyens humains et financiers pour mener à bien les négociations d'un futur APE avec l'Union européenne (UE). Ce besoin se fait d'autant plus ressentir que le Burkina Faso est un Etat enclavé. L'Union européenne à travers l'article 87 et 88 de l'accord de Cotonou a aussi fait savoir que des « dispositions et mesures spécifiques sont prévues pour soutenir les États ACP enclavés. »

Le poids des importations dans l'économie du Burkina ne cesse d'augmenter. On a constaté qu'en 2002 la balance commerciale du pays enregistrait un déficit net de 316.3 millions d'euro alors qu'elle n'était que de 280,2 millions d'euro en 1998. Le revenu des taxes sur les importations représentait en 1999 jusqu'à 17% du revenu total du gouvernement (soit 2.5% du PNB) ce qui constituent encore une des principales sources de revenus de l'Etat. Ainsi la perspective d'une libéralisation des échanges avec l'Union européenne qui est son premier partenaire commercial doit être pleinement mesurée. Les effets issus d'un Accord de Partenariat Economique pourraient avoir un impact significatif sur le développement du pays.

Il est donc temps pour le Burkina Faso de mettre en place dans les délais requis une véritable stratégie de négociation de façon à faire face à ces nouvelles obligations en matière commerciale. L'article 36.1 de l'accord de Cotonou stipule que les Accords de Partenariat Economique devront être « compatibles avec les règles de l'OMC, en supprimant progressivement les entraves aux échanges entre elles et en renforçant la coopération dans tous les domaines en rapport avec le commerce. » D'après l'article 37.5, ces accords « seront

engagés avec les pays ACP qui s'estiment prêts à le faire, au niveau qu'ils jugent approprié et conformément aux procédures acceptées par le groupe ACP, en tenant compte du processus d'intégration régionale entre les États ACP. » Le Burkina Faso, qui fait partie de l'UEMOA qui est une union douanière et de la CEDEAO qui n'en est pas une, doit donc relever le défi posé par son intégration dans le commerce mondiale.

La présente requête doit permettre au Burkina Faso de mettre en place rapidement un premier séminaire d'information sur les APE de façon à présenter aux administrations concernées mais aussi au secteur privé et à certains membres de la société civile, l'état de l'avancement des négociations à Bruxelles et à Genève ainsi que les enjeux et les difficultés émanant de ces négociations. Suite à ce séminaire, une étude sera effectuée de façon à évaluer et à analyser l'impact d'un APE au niveau fiscal, économique et social au Burkina Faso. Ainsi l'administration en charge des négociations, la société civile et le secteur privé pourront prendre de meilleures décisions quant à l'établissement d'une stratégie nationale de négociation. Un deuxième séminaire est prévu pour harmoniser les points de vue des différents acteurs en prenant en compte les contraintes et les intérêts de chacun, pour définir les besoins futurs du Burkina Faso en termes de renforcement des capacités et pour décider des actions futures à mener.

## **2) Objectifs**

**L'objectif principal** de cette requête est de permettre à tous les acteurs concernés par les APE de prendre conscience de l'importance des enjeux que représentent ces négociations et de créer une dynamique dans le développement de positions et de stratégies adaptées.

**L'objectif du premier séminaire** est de permettre entre autres, aux différents acteurs, à travers une réflexion collective, à l'identification et à la compréhension des enjeux des APE ainsi qu'à l'identification de positions offensives et défensives de négociations. Il est à noter que c'est dans ce contexte que les résultats de l'étude d'impact des APE sur le secteur privé (effectuée par la chambre du commerce du Burkina Faso) et des études d'impact régionales pourront être présentées et discutées. Les discussions porteront aussi sur le rôle que tiennent le commerce et l'expansion commerciale dans l'objectif de réduction de la pauvreté et d'accomplissement d'un développement durable.

**Veillez noter que cet appel d'offres ne concerne pas l'organisation du premier séminaire.**

**L'objectif de l'étude** est d'évaluer et d'analyser l'impact de la mise en place d'un APE sur l'économie Burkinabé mais aussi sur son environnement social et fiscal. Il est nécessaire également d'étudier la compatibilité des politiques commerciales existantes au Burkina avec un programme de libéralisation commerciale répondant aux objectifs des APE et de l'OMC.

Cette étude devrait prêter une attention particulière à la situation économique du Burkina Faso, à sa dépendance par rapport à l'agriculture, à sa position au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO, à l'importance de ce marché comme possible générateur de revenus, d'emplois et de devises étrangères. Une attention particulière devrait être prêtée sur le statut du Burkina qui est un pays enclavé et qui fait parti des PMA, et qui, par conséquent, a droit à un accès préférentiel au marché européen étant bénéficiaire de l'initiative « Tout Sauf les Armes » (TSA). Cette étude doit donc permettre au gouvernement de pouvoir évaluer les différents scénarios possibles sur la mise en place d'un APE et de pouvoir formuler sa position avant et pendant les négociations avec l'UE.

**L'objectif du deuxième séminaire** qui s'effectuera en groupe plus restreint est de permettre au gouvernement et à certains représentants de la société civile d'échanger leur point de vue sur les APE, de travailler à l'identification des activités futures à entreprendre (tels le

développement de capacités institutionnelles et humaines au sein du secteur public et privé), et d'avancer dans l'élaboration de la stratégie de négociation avec ses différents partenaires commerciaux.

Ces deux séminaires permettront aussi aux cadres de l'administration de faciliter leur processus de formation en se familiarisant avec les nombreux aspects ayant trait à la négociation et aux relations commerciales.

L'organisation de ces séminaires ne représente qu'une première étape dans l'élaboration d'une stratégie globale de négociation du pays. Pour faire avancer la réflexion collective et à se préparer au mieux, d'autres activités portant sur des thèmes plus spécifiques et plus techniques devront être organisées par la suite. Les séminaires permettront cependant d'informer tous les acteurs dans un premier temps puis de procéder à une hiérarchisation des activités préparatoires (ateliers, études, formation, assistance technique...) dans un deuxième temps tout en favorisant le dialogue entre les différents acteurs concernés.

### **3) Résultats attendus**

Résultats attendus du **premier séminaire**:

- Les grandes lignes des accords de Cotonou, les principes régissant cet accord, les enjeux et les bénéfices que le gouvernement et la société civile du Burkina Faso peuvent en retirer ont été explicités ;
- Le rôle que tiennent le commerce et l'expansion commerciale dans l'objectif de réduction de la pauvreté et d'accomplissement d'un développement durable est débattu ;
- Les participants ont pris conscience de l'imminence des négociations sur les APE et de l'importance de ces possibles effets sur l'économie du Burkina ;
- Les études qui ont été déjà effectuées (dont les études d'impact régionales effectuées en 2002 et l'étude effectuée par la chambre du commerce du Burkina Faso sur l'impact des APE sur les activités du secteur privé) sont présentées ;
- L'avancée des négociations à Bruxelles et à Genève est présentée ;
- Un comité de suivi des négociations est mis en place.

Le principal résultat attendu est cependant la rédaction d'un document rédigé par un expert avec l'appui du ministère du commerce qui reprendra les éléments clés du dialogue et les différents points de vue exprimés durant le séminaire. Cet expert sera aussi appuyé pour cette tâche, par les intervenants extérieurs invités en fonction de leur expertise dans les thèmes identifiés. Ce document devra être diffusé de la façon la plus large possible au travers les réseaux existants de la société civile et du secteur privé. Ainsi même si le nombre de participants est limité, les résultats de ce séminaire seront largement diffusés et débattus ce qui permettra un premier pas vers l'appropriation de ces négociations par tous les acteurs concernés.

**Veillez noter que cet appel d'offres ne concerne pas l'organisation du premier séminaire.**

Résultats attendus de **l'étude d'impact** :

- L'étude a permis d'évaluer les coûts et les bénéfices que pourrait avoir la mise en place d'un APE au niveau fiscal et dans les différents secteurs économiques et sociaux ;
- L'étude a aussi permis d'évaluer les ajustements qui devront être effectués pour permettre aux relations commerciales entre le Burkina Faso et l'UE d'être conforme aux objectifs des APE et à ceux de l'OMC ;
- L'étude a identifié les secteurs qui devront être développés et les ajustements qui

devront être entrepris secteur par secteur ;

- L'étude a évalué les besoins en termes de développement, de ressource humaine, d'intensification de la compétitivité et de la productivité, d'acquisition de nouvelles technologies, de façon à maximiser l'utilisation des ressources nationales et de celles venant de l'extérieur.

Résultats attendus du **deuxième séminaire** :

- Les résultats de l'étude d'impact ont été présentés ;
- La nécessaire compatibilité du futur régime commercial avec les règles de l'OMC et les enjeux qui en sont issus est discutée ;
- Les mesures d'accompagnement et les alternatives à la mise en place d'un APE sont discutées ;
- Une plate-forme de dialogue entre le secteur privé, la société civile et les différents organes d'Etats a été mise en place afin de renforcer les positions de négociations nationales ;
- Les positions à prendre par les autorités de la République du Burkina au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO ont été discutées ;
- Des termes de références précis définissant les besoins futurs en matières de renforcement des capacités sont élaborés dans le mois qui suit le deuxième séminaire ;
- Un calendrier définissant les actions à mettre en place pour finaliser la stratégie de négociation est défini.

Le principal résultat attendu est cependant la rédaction d'un document rédigé par le chef de projet en charge de la réalisation de l'étude, avec l'appui du ministère du commerce, qui reprendra les éléments clés du dialogue et les différents points de vue exprimés durant le séminaire. Cet expert sera aussi appuyé pour cette tâche, par les intervenants extérieurs invités en fonction de leur expertise dans les thèmes identifiés.

Un deuxième document sera rédigé par l'expert avec l'appui du ministère du commerce et reprendra :

-Le calendrier de la préparation des négociations.

-La formulation des termes de références pour les études à mettre en place, les besoins de formation et/ou d'assistante technique.

#### **4) Description des bénéficiaires**

Les cadres de l'Administration le secteur privé et de la société civile (y compris le milieu universitaire), qui doivent s'impliquer dans les négociations des APE et dont le rôle est de plus en plus confirmé comme moteur du développement économique et social seront les principaux bénéficiaires de ces séminaires.

#### **5) Tâches des Consultants pour l'étude d'impact**

- Entreprendre une évaluation analytique sectorielle détaillée des conséquences que pourrait avoir un APE au Burkina Faso en termes d'opportunités et de coûts. C'est dans ce contexte que les consultants devront quantifier les éventuelles pertes fiscales, les coûts et les avantages économiques d'un APE dans une situation dynamique ;
- Examiner les effets d'un APE sur le taux nominal et réel de protection des secteurs clés du Burkina en mettant un accent particulier sur le secteur industriel ;
- Evaluer la compatibilité et la concordance possible entre la politique commerciale nationale, les politiques commerciales régionales et les politiques mises en place par la Banque Mondiale et le FMI ;

- Faire une analyse comparative des mesures d'ajustements nécessaire suite à la mise en place d'un APE au Burkina Faso ;
- Evaluer la position du Burkina Faso au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA par rapport à la phase de négociation régionale des APE ;
- Evaluer les structures de production existantes au Burkina Faso secteur par secteur en termes d'infrastructure, de production, de niveau de productivité, de compétitivité, de niveau de développement, de ressources humaines, etc. et évaluer comment ceux-ci s'intègrent dans le programme de développement national ;
- Examiner les ajustements (en termes d'emploi, de salaires, de prix, etc...) qui devrait être envisagés dans la politique économique et commerciale actuelle en vue de conclure et de mettre en place un APE avec l'UE (tout en prenant en compte la croissance de la compétitivité de l'UE et des pays membres de la CEDEAO).
- Effectuer une comparaison entre les préférences commerciales existantes (Cotonou/TSA) et un futur APE ;
- Fournir une vue d'ensemble sur les liens existants entre les négociations des APE et les négociations multilatérales dans le cadre du programme de travail de Doha ( agriculture, services, droit de propriété intellectuelle, concurrence, règles d'origines etc.) de façon à compléter le travail entrepris dans le cadre de l'examen de la politique commerciale de l'OMC en 2002) ;
- Emettre des recommandations sur chaque point mentionné ci-dessus ;
- Présenter les résultats de cette étude lors du deuxième séminaire.

#### **6) Organisation des séminaires**

- Pour chaque séminaire, le ministère du commerce sera en charge de l'organisation administrative et devra par conséquent s'occuper des tâches suivantes : invitation des participants, impression des documents de travail, organisation des salles et de tous autres aspects techniques et logistiques nécessaire au bon déroulement de ce séminaire ;
- Un expert sera en charge du contenu du premier séminaire avec le soutien et l'appui du ministère du commerce. Il devra définir précisément l'agenda de travail, sélectionner les thèmes, sélectionner les intervenants, sélectionner les modérateurs et les discutants, ... ;
- Pour chaque séminaire, l'agenda précis, la liste des intervenants et des organisations participantes devra être présentée à l'Unité de Gestion de Projet au plus tard dans la semaine qui précède le séminaire ;
- Les intervenants devront soumettre leur présentation sur support écrit dans la semaine précédant le séminaire ;
- Le ministère du commerce aura la responsabilité de la gestion financière des séminaires (ce qui implique une comptabilité et une administration des dépenses selon les règles du Fond européen de Développement) ;
- Pour le premier séminaire, l'expert sera chargé de rédiger un document de synthèse avec l'appui du ministère du commerce qui devra être validé par les participants du séminaire. L'expert sera aussi appuyé dans cette tâche, par les intervenants extérieurs invités en fonction de leur expertise dans les thèmes identifiés. Le document de synthèse devra être présenté à l'Unité de Gestion de Projet dans les 30 jours qui suivent le séminaire ;
- Le document présentant le calendrier de la préparation des négociations et les termes de références pour les études à mettre en place, les besoins de formation et/ou d'assistante technique, devra être rédigé dans les 30 jours qui suivent le deuxième séminaire.

## **7) Principaux intervenants**

Les interventions proposées seront assurées par une variété d'acteurs, qui pourront comprendre des représentants des différents Ministères (Commerce, Finance, Plan, Affaires Etrangères...), des représentants de l'UEMOA de la CEDEAO, de la Commission européenne et du Secrétariat des ACP, de l'ambassade de Bruxelles, des experts locaux et internationaux, des hommes d'affaires, des représentants des régions, des Chambres de commerce, et de la société civile (y compris le milieu universitaire).

## **8) Exécution du projet**

Le chef de projet qui sera un expert en commerce international aura la responsabilité de préparer le second séminaire avec le ministère du commerce et de rédiger le document de synthèse. Le chef de projet sera aussi en charge de rédiger le document présentant le calendrier de la préparation des négociations et les termes de références.

L'étude sera entreprise pendant la période avril - juillet 2004. Cette étude nécessitera un total de six (06) mois /homme pour trois experts. Le travail à effectuer devrait être réparti sur quatre mois civils. L'équipe d'experts comportera un spécialiste en affaire fiscale, un économiste du développement et un expert en commerce international (chef de projet).

### **Profils des experts**

#### Chef de projet/Expert en commerce international

- Une expérience professionnelle reconnue dans son domaine d'expertise, avec au moins 5 ans d'expérience dans le commerce international et l'intégration économique, de préférence dans la région de l'UEMOA ;
- Une bonne connaissance des problèmes liés à l'accès au marché et aux barrières non tarifaires, (règles d'origine, mesure SPS...)
- Une bonne connaissance du système commercial multilatéral; des processus de négociation en cours dans lesquels le Burkina est impliqué (OMC, négociations régionales CEDEAO, UEMOA, accord de Cotonou, TSA...)
- Une large compréhension des politiques économiques et commerciales de l'UE ;
- Au moins un diplôme universitaire dans le domaine approprié.

Durée: deux (2) mois/homme

#### Expert en affaire fiscale

- Une expérience professionnelle reconnue dans son domaine d'expertise, avec au moins 5 ans d'expérience dans le commerce international et l'intégration économique, de préférence dans la région de l'UEMOA ;
- Une bonne connaissance du système fiscal au Burkina et de ces politiques macro-économiques ;
- Une bonne connaissance des politiques fiscales et budgétaires au Burkina ;
- Le consultant devra également posséder une expertise sur les possibilités existantes de substitution des recettes douanières par d'autres sources de revenu ;
- Une connaissance des programmes des principaux bailleurs de fond et des donateurs (réduction de la dette, assistance technique, aide budgétaire...) Ceci est d'une importance cruciale pour le Burkina puisqu'une grande partie de son budget provient de l'aide extérieur ;
- Une large compréhension des politiques économiques et commerciales de l'UE ;
- Au moins un diplôme universitaire dans le domaine approprié.

Durée: deux (2) mois/homme

#### Économiste du Développement

- Une expérience professionnelle reconnue dans son domaine d'expertise, avec au moins 5 ans d'expérience dans le commerce international et l'intégration économique, de préférence dans la région de l'UEMOA ;
- Une bonne connaissance des politiques agricoles, des politiques macro-économiques et de développement rural ;
- Une bonne connaissance du secteur industriel ;
- Le consultant devra également posséder une expertise sur les possibilités existantes de substitution des recettes douanières par d'autres sources de revenu ;
- Une connaissance des programmes des principaux bailleurs de fond et des donateurs (réduction de la dette, assistance technique, aide budgétaire...) ;
- Une large compréhension des politiques économiques et commerciales de l'UE ;
- Au moins un diplôme universitaire dans le domaine approprié.

Durée: deux (2) mois/homme

#### **9) Lieu, Durée et Calendrier**

Les deux séminaires sont prévus pour durer deux (2) jours chacun et se tiendront à Ouagadougou aux mois de mars et de juillet 2004. La réalisation de l'étude d'impact aura lieu entre les deux séminaires. Les consultants passeront la plus grande partie cette période dans le pays, pour entreprendre les travaux de terrain : collecte de données, rencontre avec les acteurs des secteurs publics et privés de la société civile,, et pour présenter enfin les résultats de leur étude lors du deuxième séminaire.

#### **10) Rapport à fournir lors de l'étude**

Les experts soumettront aux autorités nationales :

- Un rapport préliminaire couvrant le travail effectué lors des deux semaines suivant le début de l'étude. Celui ci décrira l'approche utilisée, la méthodologie, les premières propositions et les consultations qui ont été faites. Une attention particulière devra être prêtée quant à la cohérence et la coordination du travail avec les autres consultants.
- Un rapport décrivant les premiers résultats et la progression des travaux après les deux premiers mois. Celui-ci devra être présenté aux principaux acteurs : gouvernement, secteur privé et société civil de façon à recueillir leurs commentaires et les inclure dans le rapport si nécessaire.
- Une ébauche du rapport final à présenter à tous les acteurs dans un délai de trois mois suivant le début de l'étude pour que celui-ci soit commenté.
- Un rapport final à remettre à toutes les parties dans les quatre mois civils qui suivent le début de l'étude.

Les rapports seront produits en français.



## Document 2- LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

(Classée de manière chronologique)

Nom et Prénoms	Organismes	Secteurs
1. Mr. Mathieu LAMOLLE	UGP-APE, Bruxelles	Organisation internationale (Unité de Gestion des APE)
2. Mme Flora AYAYI	UGP-APE, Bruxelles	Organisation internationale (Unité de Gestion des APE)
3. Mr. Ambroise BALIMA	Directeur général du commerce, Ministère du commerce du Burkina Faso	Etat / Secteur public (Partenaire des négociations APE)
4. Mr. Joachim ZONGO	Expert local, Ministère du commerce du Burkina Faso	Consultant indépendant agissant pour le secteur public
5. Mme Françoise LE LOSQ	Chargée de programmes, Délégation de la Commission de l'Union européenne à Ouagadougou	Organisation internationale (Partenaire des négociations APE)
6. Mr. BOCCO	Directeur du Commerce et de la Concurrence, UEMOA à Ouagadougou	Organisation internationale (Intégration économique régionale)
7. Mr. Nicolas PONTY	Economiste Principal, Bureau local du PNUD à Ouagadougou	Organisation internationale de développement
8. Mr. Francis TRAORE	Secrétaire général du Groupement professionnel des industriels (GPI), Burkina	Secteur privé
9. Mme Clémentine OUEDRAOGO	Présidente du Conseil d'administration du Secrétariat permanent des ONG (SPONG), Burkina	Société civile, Organisme de coordination des (ONG)
10. Birahima NACOULMA	Vice Président du Conseil national du Patronat Burkinabé (CNPB)	Secteur privé
11. Mr. Innocent BATIONO	Secrétaire Permanent du Cercle des jeunes Chefs d'entreprise, Burkina	Secteur privé
12. PITROIPA Youssouf	Directeur d'exploitation de la société Générale Distribution à Ouagadougou (Import/Export)	Secteur privé
13. Mr. Lancina KI	Directeur général de la promotion du Secteur privé, ministère du commerce, Burkina	Etat M/ Secteur public
14. Mr. Adama TRAORE	Directeur général du Développement industriel, Ministère du commerce, Burkina	Etat / Secteur public
15. Mr. Lassiné DIAWARA	Vice-Président du Syndicat des Commerçants Importateurs-Exportateurs (SCIMPEX) et Président du Conseil d'administration de la MABUCIG (Manufacture burkinabé de cigarettes)	Secteur privé
16. Mr. Hamadé OUEDRAOGO	Directeur Général de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat	Etat / Secteur privé
17. Mme Cécile TASSIN	Conseillère économique, Délégation de la Commission de l'Union européenne à Ouagadougou	Organisation internationale (Partenaire des négociations APE)
18. Mr. Cyrille GOUNGOUNGA	Parlementaire (Député) et Economiste statisticien, Burkina	Politique et Société civile (Universitaire)
19. Mr. Evariste KAOMSIMBO	Rédacteur en chef du journal <i>Cercle d'Eveil</i> (Ouagadougou)	Société civile (Médias)
20. Mr. Issa Benjamin BAGUAN I	Directeur du Trade Point et chargé d'intérim du Directeur Général Office nationale du commerce extérieur (ONAC), Burkina	Etat / Secteur public
21. Pr. Taladidia THIOMBIANO	Directeur du Programme de Troisième Cycle Inter-universitaire (PTCI), Conférence des institutions d'enseignement de recherche économiques et de	Société civile, Universitaire

	gestion en Afrique, Université de Ouagadougou	
22. Ambassadeur Linsgton CUMBERBATCH	Directeur de l'UGP-APE, Bruxelles	Organisation internationale (Unité de Gestion des APE)
23. Ambassadeur Edwin LAURENT	Représentant de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à Bruxelles	Organisation internationale (Commerce)
24. Mr. MAERTEN	Commission européenne, DG Commerce	Organisation internationale (Commission européenne)
25. Mr. Philippe VAN DAMME	Commission européenne, DG Commerce	Organisation internationale (Commission européenne)
26. Mr. Bakary KINDE,	Economiste, Expert local GTZ, Ministères chargés de l'Economie et des Finances, Burkina Faso	Secteur public
27. Pierre Claver DAMIBA	Economiste du développement, spécialiste en commerce international, Consultant	Secteur privé
28. Mr. Ignace SAWADOGO	Urbaniste DEIAU, Directeur Général, Compagnie d'ingénierie pour la construction l'aménagement et le développement (CICAD), Ouagadougou, Burkina Faso	Secteur privé
29. Mr. Salif DJIRE,	Directeur général, NIDAP (Imprimerie, Sérigraphie et conception graphique)	Secteur privé
30. Mr. Seydou FOFANA	Secrétaire permanent, Fédération nationale des exportateurs du Burkina (FENEB)	Secteur privé
31. Mr. KABORE	- Gérant d'Africanet - Président, Association pour la promotion des nouvelles technologies de l'information et de communication (APROTIC)	Secteur privé ONG, Société civile
32. Mr. Daogo ZOUNGRANA	- Gérant associé de DATA UNSKAP ; - Secrétaire général, Association pour la promotion des nouvelles technologies de l'information et de communication (APROTIC)	Secteur privé ONG, Société civile
33. Mme Marie-Noël KOYARA	Représentante de la FAO au Burkina Faso	Organisation internationale (Agriculture)
34. Mr. Paternema KALMOGO	Direction des statistiques, Direction générale des impôts	Secteur public
35. Mme Chantal NIKIEMA	Présidente de la Fondation Entreprendre	Secteur privé
36. Mr. Jacques STREBELLE	Economiste agricole principal, Division du Centre d'investissement, Département de la coopération technique, FAO (En visite au Burkina Faso)	Organisation internationale (Agriculture)
37. Mr. ...	Expert Financier, Fondation Entreprendre	Secteur privé
38. Mr. GUIRO Ousmane	Directeur de la Législation et Réglementation, Direction générale des douanes	Secteur public
39. Mr. KABORE William Alassane	Inspecteur Divisionnaire des douanes, Direction générale des douanes	Secteur public
40. Mr. Ferdinand KONDITAMDE	Société King Agro Import-Export, Ouaga	Secteur privé
41. Mr. Pierre Yves JEANNE	Chef de programme, programme de renforcement des capacités des entreprises (PRCE)	Organisation internationale (Commission européenne)
42. Mr. Michel KOUTABA	Ancien Ministre de l'Agriculture, DG SOCCOPRAT, Société de commercialisation, de conservation des produits agricoles OUAGA	Secteur privé
43. Mr. Mady ZONGO	Président, « Action des jeunes commerçants pour la lutte contre le VIH/SIDA et les IST (AJC/VIH/SIDA)	ONG, Société civile
44. Mr. Moussa SAWADOGO	Sec. Gl., « Action des jeunes commerçants pour la lutte contre le VIH/SIDA et les IST (AJC/VIH/SIDA)	ONG, Société civile
45. Mr. Boukaré OUEDRAOGO	V-Pdt. A l'information, « Action des jeunes commerçants pour la lutte contre le VIH/SIDA	ONG, Société civile

46. KONATE	Conseiller technique, « Action des jeunes commerçants pour la lutte contre le VIH/SIDA et les IST (AJC/VIH/SIDA)	ONG, Société civile
47. Mr. Amidou DAN,	Inspecteur général des Services, Direction générale des impôts	Secteur public
48. Mr. Nazaire PARE	Coordinateur, Projet d'appui à la compétitivité et au développement de l'entreprise (PACDE)	Secteur public
49. Dr. Abdoulaye ZONON	, Economiste, consultant, Centre d'analyse des politiques économiques et sociales, CAPES, Présidence du Faso	Secteur public
50. Mr. Baya TOE	Directeur de la formation et de l'assistance aux entreprises, Office national du commerce extérieur (ONAC)	Secteur public
51. S. E. Mme Sari SUOMALAINEN,	Ambassadeur, Chef de délégation, Union européenne à Ouagadougou	Organisation internationale (Commission européenne)

### Document 3- BIBLIOGRAPHIE UTILISEE

#### OUVRAGES

1. ADJOVI Epiphane, Claude WETTA et Oumar SANOGO, *Cotons d'Afrique face aux subventions mondiales : Bénin, Burkina Faso et Mali*. Dakar : Réseau d'expertise des politiques agricoles (REPA), 2004. 108 p.
2. BAMBARA D., B. SIRIMA, C. MONGA, N. PARE, K. SAVADOGO, C. N'CHO-OGUIE, F. CHARLIER, *Compétitivité et Croissance économique : Orientations, stratégies et actions*, Ministère de l'économie et des finances du Burkina, Ministère de l'Economie et des Finances du Burkina Faso et Banque Mondiale, 2001.
3. BANQUE MONDIALE, *Doing Business Removing Obstacles to Growth 2005 [2004]* <http://rru.worldbank.org/Documents/DB-2005-Overview.pdf>
4. CAPES (Burkina Faso), *Exportations, croissance et lutte contre la pauvreté au Burkina Faso*. CAPES, Ouagadougou, Avril 2003.
5. COCKBURN J. & B. DOSTIE, *Méthodologie et Programme informatique (ANGE) pour l'analyse globale de la protection effective*, décembre 1994.
6. COLLIER P, ROMER M, SACH J. et Al. 1996. Politiques à adopter pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté au Burkina Faso, HIID.
7. INSTITUT INTERNATIONAL DES SCIENCES ADMINISTRATIVES (IISA), *L'Etat, le marché et le développement : réglementation ou déréglementation*. Actes, Table Ronde, Helsinki (Finlande), 1994.
8. INSTITUT INTERNATIONAL DES SCIENCES ADMINISTRATIVES (IISA), *L'impact des réformes d'ajustement structurel des années 80-90 sur la situation des femmes en Afrique*. Séminaire, Accra (Ghana), 1996.
9. INSTITUT INTERNATIONAL DES SCIENCES ADMINISTRATIVES et du MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE (Cameroun), *Gouvernance partagée: la lutte contre la pauvreté et les exclusions*. Actes de la deuxième Conférence internationale régionale. Yaoundé (Cameroun), juillet 2003, IISA, 2004.
10. LACHAUd, *Dynamique de la pauvreté au Burkina : Rapport de synthèse*. PNUD/ministère de l'économie et des finances. 2001
11. PEARSON Mark, « *Négociations des accords de partenariat économique et perspectives : défis lancés à la Région de l'Afrique de l'Orientale et australe* ». (ECDPM, Eclairage sur les négociations : De Doha à Cotonou ); vol. 3, n° 2, Mars 2004.
12. ZÉ NGUÉLÉ René (dir.), *La société civile peut-elle être un partenaire efficace de la lutte contre la pauvreté et les exclusions en Afrique? IISA*, 2004.

#### 2- ARTICLES (récents publiés au Burkina)

Intégration régionale :

13. « Protection de la couche d'ozone : Harmoniser les textes dans l'espace UEMOA », ***Le Faso.Net (Journal Sidwaya)***, mercredi 3 novembre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4898](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4898)
14. « UEMOA : L'ordre juridique en discussion », ***Le Faso.Net (Journal Sidwaya)***, jeudi 4 novembre 2004 ; [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4939](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4939)
15. « Afrique de l'Ouest et du Centre : Le développement par l'aménagement territorial », ***Le Faso. Net (Journal Sidwaya)***, mercredi 20 octobre 2004: [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4640](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4640)
16. « Rencontre hommes d'affaires Sénégal-Burkina : Un partenariat à raffermir », ***Le Faso.Net (Journal L'Observateur Paalga)***, jeudi 29 juillet 2004: [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=3350](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=3350)
17. « **Négociations d'accords commerciaux : l'UEMOA en rangs serrés** », ***Le Faso.Net (Journal Sidwaya)***, **lundi 7 juin 2004** : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=2498](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=2498)
18. « Politique commerciale de l'UEMOA : Pour une dynamique d'ouverture au reste du monde », ***Le Faso.Net (Journal Sidwaya)***, lundi 7 juin 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=2524](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=2524)
19. « Francophonie et NEPAD : Synergie d'actions pour plus d'efficacité », ***Le Faso.Net (Journal Sidwaya)***, vendredi 14 mai 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=2234](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=2234)
20. Mise en œuvre du NEPAD en Afrique de l'Ouest : Le retour de l'intégration économique », ***Le Faso. Net (Journal Sidwaya)***, mardi 23 mars 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=1603](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=1603)

## Commerce :

21. « Commonwealth et OIF : appui aux pays ACP », ***Le Faso.Net***, jeudi 13 novembre 2003 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=311&id\\_rubrique=25](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=311&id_rubrique=25)
22. « Coopération commerciale : Les consulaires burkinabè rendent hommage au président de la Chambre de Paris », ***Le Faso.Net (Journal Sidwaya)***, jeudi 4 novembre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4937](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4937)
23. « Port autonome de Lomé-Burkina Faso : Offensive commerciale à Ouagadougou », ***Le Faso.Net (Journal Sidwaya)***, mardi 2 novembre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4873](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4873)
24. « Panafricanisme et efficacité commerciale », *Africa.com (Sidwaya, Burkina)*, 30/10/2004 : [http://www.africatime.com/burkina/nouv\\_pana.asp?no\\_nouvelle=152454&no\\_categorie=4](http://www.africatime.com/burkina/nouv_pana.asp?no_nouvelle=152454&no_categorie=4)
25. « Accords commerciaux régionaux et multilatéraux : Mieux outiller les cadres africains », ***Le Faso.Net (Journal Sidwaya)***, mardi 26 octobre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4766&id\\_rubrique=3](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4766&id_rubrique=3)
26. « Restructuration de l'ONAC : C'est le fonds qui manque le moins », ***Le Faso.Net (Journal Sidwaya)***, mardi 13 juillet 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=3187](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=3187)
27. « Trade Point : Le commerce mondial à partir de Koudougou », ***Le Faso.Net***, jeudi 29 avril 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=2040](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=2040)
28. « Trade point du Burkina Faso : Le Bénin veut s'inspirer de notre expérience », ***Le Faso.Net (ONAC)***, jeudi 18 mars 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=1555](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=1555)
29. « Négociations d'accords commerciaux : l'UEMOA en rangs serrés », ***Le Faso.Net (Journal L'Observateur)***, lundi 7 juin 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=2498](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=2498)
30. GAYE Ndakhté M., Accords de partenariat économique : les lourds ajustements fiscaux qui attendent les industriels », *Wal Fadji (Dakar)*, 10 juillet 2003.
31. « Union européenne-ACP : Travailler ensemble sur la route de Cancun (Communiqué de la Commission européenne) », *Libération*, 4 août 2003.
32. *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, juin 1999.

## Tourisme :

33. « Agence de voyages et hôteliers : A la porte d'une fédération », *Le Faso.Net (Journal Sidwaya)*, mercredi 27 octobre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4365](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4365)
34. « Salons : Le SITHO est entré dans l'histoire du Burkina », *Le Faso.Net (Sidwaya)*, mardi 5 octobre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4302](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4302)
35. « Premier SITHO : Un cadre de concertation et de promotion du tourisme dans la sous-région », *Le Faso.Net (Journal Sidwaya)*, vendredi 1er octobre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4240](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4240)
36. « Tourisme et hôtellerie : Un secteur prometteur », *Le Faso.Net (Journal L'Hebdo)*, vendredi 1er octobre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4260](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4260)
37. « Tourisme : Le personnel cadre de l'ONTB se forme à Koudougou », *Le Faso.Net (Journal Sidwaya)*, lundi 27 septembre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4127](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4127)
38. « SITHO 2004 : Le Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou », *Le Faso.Net*, vendredi 20 août 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=3604](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=3604)
39. « Rehabilitation des sites culturels : Un travail de mémoire à soutenir », ***Le Faso.Net (Journal Le Pays)***, mardi 17 août 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=3506](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=3506)
40. « Village artisanal de Ouagadougou : Une vitrine du savoir-faire burkinabè », ***Le Faso.Net (Journal Sidwaya)***, vendredi 13 août 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=3453](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=3453)
41. « A la découverte de nos sites culturels : Historiques et touristiques », ***Le Faso.Net (Journal Sidwaya)***, mercredi 14 juillet 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=3170](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=3170)
42. « Tourisme : La découverte des exigences du commerce international », ***Le Faso.Net (Journal Sidwaya)***, lundi 5 juillet 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=3033](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=3033)
43. « Tourisme et hôtellerie : Ruée sur Trade Point et Fasonorm », ***Le Faso.Net (Journal Sidwaya)***, vendredi 2 juillet 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=2989](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=2989)
44. « Tourisme : comment assurer son développement au Burkina ? », ***Le Faso.Net (L'Hebdomadaire)***, samedi 26 juin 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=2679](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=2679)
45. « Le tourisme, une affaire de "Blanc" ? », ***Le Faso.Net (L'Hebdomadaire)***, samedi 26 juin 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=2681](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=2681)

46. « L'écotourisme, une nouvelle opportunité pour l'Afrique ? Quand le développement passe par l'écotourisme », Le Faso.Net(Afrik.com), vendredi 28 mai 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=2378](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=2378)

Artisanat :

47. « Artisanat africain : La promotion par le Web », Le Faso.Net (Journal Sidwaya), mercredi 3 novembre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4897](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4897)
48. « SIAO 2004 : Ouagadougou, miroir d'une Afrique créative », Le Faso.Net (Journal L'Observateur), mercredi 3 novembre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4884](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4884)
49. « L'artisanat un secteur prometteur », Le Faso.Net (Journal L'Opinion), mardi 5 octobre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4317](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4317)
50. « SIAO 2004 : Les artisans de l'Ouest reçoivent une formation », Le Faso.Net (Journal Sidwaya), jeudi 7 octobre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4368](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4368)

Coton :

51. « Coton : SOFITEX -SYNGENTA, un partenariat qui s'ouvre au continent », Le Faso.Net (Journal Sidwaya), mercredi 3 novembre 2004.
52. « Coton : subventions, dollar faible et hausse du pétrole inquiètent le Burkina », Le Faso.Net, lundi 18 octobre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4583](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4583)
53. « ONUDI : Pour une valorisation locale de la filière coton au Burkina », Le Faso.Net (Sidwaya), mardi 12 octobre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4461](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4461)
54. « Subventions au coton : "Pas de satisfaction" pour les africains selon Blaise Compaoré », Le Faso.Net (AFP), lundi 9 août 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=3419](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=3419)

Energie :

55. Energie : moins de gaspillage dans les bâtiments », Le Faso.Net (Journal Sidwaya), mercredi 3 novembre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4899](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4899)
56. « Augmentation des tarifs d'électricité : 240 milliards pour sortir la SONABEL des ténèbres », Le Faso.Net (Journal Sidwaya), mercredi 6 octobre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4333](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4333)
57. « Energie solaire : Plus de 8 milliards pour le programme régional », Le Faso.Net (Journal Sidwaya), mercredi 6 octobre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4332](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4332)
58. « Energie électrique : Augmentation du prix du Kwh à partir d'octobre 2004 », Le Faso.Net (Journal Sidwaya), jeudi 30 septembre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4226](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4226)
59. « Energies renouvelables au Burkina : La Banque mondiale appuie le volet électrification rurale », Le Faso.Net (Journal Sidwaya), mercredi 9 juin 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=2560](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=2560)
60. « Francophonie : Améliorer l'accès des plus pauvres aux énergies modernes », Le Faso.Net (Journal Sidwaya), mardi 11 mai 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=2193](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=2193)
61. « Energie électrique en Afrique de l'Ouest : Salif Kaboré, nouveau président du Cadre de concertation », Le Faso.Net (Journal Sidwaya), mardi 16 mars 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=1519](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=1519)
62. « Energies renouvelables : Le renforcement des capacités des spécialistes », Le Faso.Net (Journal Sidwaya), mardi 16 décembre 2003 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=787](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=787)

Secteur informel :

63. « Secteur informel : La 4e édition du grand prix est lancée », Le Faso.Net (Journal Sidwaya), vendredi 22 octobre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4709](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4709)
64. « Formation professionnelle et apprentissage : Un fonds d'appui pour forger les compétences », Le Faso.Net (Journal Sidwaya), mardi 26 octobre 2004 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=4768&id\\_rubrique=3](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=4768&id_rubrique=3)
65. « Economie informelle : "Le refuge de la débrouillardise", Le Faso.Net (Journal Le Pays), mardi 16 décembre 2003 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=792](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=792)
66. « Le secteur informel à l'école de la gestion FASI », Le Faso.Net (Journal Sidwaya), mercredi 5 novembre 2003 : [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=172](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=172)

### **3- ETUDES, RAPPORTS ET DOCUMENTS**

#### **Documents Union européenne et Secrétariat Général des Etats ACP :**

67. Burkina Faso – Union européenne. *Rapport annuel conjoint 2002 sur la mise en œuvre des actions de coopération dans le cadre des conventions ACP-UE au Burkina Faso*. Décembre 2003.
68. GAVIN Brigitte, *Processus d'intégration régionale et accords commerciaux régionaux (ACR)*. Séance d'ouverture sur les APE. Maison ACP, Bruxelles, 2 juillet 2003.
69. *The Nairobi Declaration on Preparation for EPA Negotiations and the 5th WTO Ministerial Conference*, 28 May 2003.
70. Etude d'impact sur le développement durable (EID) des nouveaux accords de partenariat économique (APE) Union européenne - ACP. PriceWaterHouseCoopers *La Lettre d'information* n° 1, mars 2003 (avec le soutien de la Commission européenne).
71. « L'aide européenne accroît –telle les investissements ? », *le courrier ACP-UE*, n° 195, janvier-février 2003 ; pp.
72. Comité des Ambassadeurs ACP : « *Note sur la participation et l'application effective des acteurs non étatiques dans les négociations ACP-UE* », Secrétariat ACP, Bruxelles, 25 février 2003.
73. *Evaluation de l'impact sur le développement durable (EID) des accords de partenariat commerciaux : vers un commerce durable ?* Document de réflexion. Séminaire de la DG Commerce, Bruxelles, 6 et 7 février 2003.
74. *Etude d'impact sur le développement durable des accords de partenariat économique (APE) entre la zone ACP et l'Union européenne: De Lomé à Cotonou*. Etude réalisé avec le soutien de la Commission européenne. PriceWaterHouseCoopers, s.d.
75. *Sustainability Impact Assessment (SIA) of Trade Negotiations of the European Union – ACP Economic Partnership Agreements*. Revised Inception Report (Final). PriceWaterHouseCoopers, 31 January 2003.
76. IRIS Consulting International, *Etude sur la compatibilité des politiques commerciales dans le cadre de l'UEMOA*, étude réalisée pour le compte du Secrétariat des ACP. Décembre 2002.
77. Parlement européen, *Avis de la Commission de l'industrie, du commerce extérieur, et de la recherche et de l'énergie à l'attention de la Commission de développement et de la coopération sur les négociations d'accords de partenariat économique avec les régions et pays ACP*. Rapporteur : Gary TITLEY. Parlement européen, 2002/2097 (INI)-26, 26 octobre 2002.
78. CAPE (Bénin), *Impact des Accords de Partenariat Economique (APE) et les scénarios d'ajustements préliminaires : cas de l'UEMOA*, étude réalisée pour le compte du Secrétariat des ACP, octobre 2002.
79. *Conclusions du 4<sup>ème</sup> séminaire régional des milieux économiques et sociaux ACP-UE*, Nairobi, 13-15 février 2002
80. *Projet de plan d'action pour le développement du secteur privé*, Groupe des ACP, Bruxelles, 15-17 mai 2001
81. Burkina Faso – Union européenne. *Document de stratégie de coopération et programmes indicatif pour la période 2001-2007*. Mars 2002.
82. *Courrier CE-ACP*, n° septembre 2000 (Spécial Accord de Cotonou), 37 p.

#### **Documents UEMOA- CEDEAO :**

83. « Feuille de route de négociation entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest », août 2004
84. CEDEAO, *Rapport, séminaire de restitution des études d'impact des accords de partenariat économique (APE) de l'Afrique de l'Ouest-Union européenne*, (Abuja, 23-25 septembre 2004), CEDEAO, Abuja, septembre 2004.
85. CEDEAO, *Etat des préparatifs de la Phase 2 des négociations des APE*, Abuja, juin 2004.
86. CEDEAO-CE, *Feuille de route agréée des négociations de l'accord de partenariat économique entre l'Afrique de l'Ouest et la Communauté européenne, Réunion technique conjointe CE-CEDEAO de négociation de l'Accord de partenariat économique*, Abuja, 11-12 mars 2004, mars 2004, 16 p.

87. « Feuille de route » conjointe AfOA-CE : négociation d'un Accord de partenariat économique entre l'Afrique orientale et australe et la Communauté européenne, Version finale, 7 février 2004, 5p.
88. *Mise en place d'un système d'accréditation, de normalisation et de promotion de la qualité. 2<sup>e</sup> rapport d'exécution (septembre 2001 à décembre 2003)*. Rapport réalisé pour l'ONUDI par l'Union européenne et l'UEMOA. Janvier 2004.
89. UEMOA, *Le secteur informel dans les principales agglomérations de sept Etats membres de l'UEMOA : performance, insertion et perspectives*. Principaux résultats de l'enquête 1-2-3 de 2001-2002 réalisée par les institutions nationales de statistiques des Etats membres avec l'appui technique d'AFRISAT et de DIAL (financement de l'UE). 2004, <http://www.uemoa.int/Publication/2004/RapSectInform2.pdf>
90. UEMOA, *L'emploi, le chômage et les conditions d'activités dans les principales agglomérations de sept Etats membres de l'UEMOA*. Principaux résultats de l'enquête 1-2-3 de 2001-2002 réalisée par les institutions nationales de statistiques des Etats membres avec l'appui technique d'AFRISAT et de DIAL (financement de l'UE). 2004, <http://www.uemoa.int/Publication/2004/RapSectInform.pdf>
91. UEMOA, *Rapport annuel sur le fonctionnement et l'évolution de l'Union*, 2003. 8<sup>e</sup> session de la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UEMOA, Niamey, 10 janvier 2004 : [http://www.uemoa.int/Publication/2003/rapport\\_activites\\_2003.pdf](http://www.uemoa.int/Publication/2003/rapport_activites_2003.pdf)
92. CAPE, *Préparation des négociations commerciales Afrique de l'Ouest –UE : étude sur l'agriculture*, CEDEAO. Rapport réalisé à la demande du Secrétariat exécutif de la CEDEAO. Rapport provisoire, juillet 2003
93. CAPE, *Préparation des négociations commerciales Afrique de l'Ouest –UE : étude sur les questions liées au commerce*. rapport réalisé à la demande du Secrétariat exécutif de la CEDEAO. Rapport provisoire, Juillet 2003.
94. CAPE (Bénin), *Impact des accords de Partenariat économique (APE) et les scénarios des ajustements préliminaires : cas de l'UEMOA*, rapport réalisé à la demande du Secrétariat Général des ACP, 2003.
95. DAVENPORT Michael, *Etude sur l'accès au marché dans les négociations entre la CEDEAO et l'UE dans le cadre des APE*, rapport réalisé à la demande du Secrétariat exécutif de la CEDEAO. 2003
96. CEDEAO, *Rapport du séminaire régional sur les préparatifs des négociations des accords de partenariat économiques (APE)*, Abuja, 20-23 février 2003 (Rapport rédigé par I. Aboubacar), 10 p.
97. CEDEAO, *Résumé de l'étude sur la compatibilité des politiques commerciales dans le cadre du processus d'intégration en Afrique de l'Ouest*, Secrétariat CEDEAO, Abuja, février 2003. 6 p.
98. *Rapport final : Etude d'impact du Tarif extérieur commun et son application dans la CEDEAO*, janvier 2003 (Rapport préparé par A. BEYE, E. ADJOVI, B. AWASSI et M. SMITH, avec l'appui financier de la Commission européenne), 101 p.
99. *Etude de l'impact de l'introduction de la réciprocité dans les relations commerciales entre l'UE et l'UEMOA*, Commission de l'UEMOA, 1999

### **Documents nationaux :**

100. *Burkina Faso, Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté*, Ministère de l'économie et du développement, janvier 2004
101. *Burkina Faso, Compétitivité sectorielle des économies des pays membres de l'UEMOA-Rapport provisoire*, BCEAO-BOAD, Afrique Etudes, janvier 2004
102. *Burkina Faso, Rapport d'étape de mise en œuvre de l'étude nationale prospective « Burkina 2025 »*, Ministère de l'économie et du développement- Direction générale de l'économie et de la planification, 2004
103. *Burkina Faso, Rapport introductif à la quatrième conférence de Table ronde générale des partenaires au développement*, mars 2004
104. *Données et indicateurs économiques et financiers établis à l'aide de l'IAP* (29 avril 2004), Burkina Faso.
105. *IAP-Comité de prévision, de conjoncture et de surveillance multilatérale 1995-2003*. 2004.
106. Office nationale du commerce (ONAC), *Trade Point du Burkina, pour commercialiser avec le monde du 3<sup>e</sup> millénaire*. ONAC, 2003.



107. Burkina Faso. Ministère de l'économie et des Finances. *Trade, Growth and Poverty Conference*. London, 8 et 9 décembre 2003. Rapport préparé par Bakary KINDE et Antoine-Marie SIE TIOYE. Conférence conjointe DFID (Département de développement international, UK), Union européenne, FMI et Banque mondiale.
108. Burkina Faso, *Rapport de suivi des objectifs du millénaire pour le développement*, Ministère de l'économie et du développement, décembre 2003
109. Burkina Faso, *Rapport de mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté 2000-2002*, Ministère de l'économie et du développement, novembre 2003
110. Burkina Faso, *Rapport sur l'économie 2002*, Ministère de l'économie et du développement-Direction générale de l'économie et de la planification, 2003
111. Burkina Faso, Ministère du commerce, de la promotion de l'entreprise et de l'artisanat (Burkina Faso), *Rapport de mission relatif à la 7ème session extraordinaire du Conseil des Ministres de la CEDEAO* (Rédigé par Mme A. Sawadogo, Directrice du Commerce Extérieur), (sept. 2003), 12p.
112. Burkina Faso. Ministère de l'économie et des finances. *Applications des micro-simulations : étude de l'impact des variations des prix du coton sur la pauvreté rurale au Burkina Faso* (Rapport rédigé par Nabyouré Ouedraogo, Abdoulaye Sanou et Christian Sissao). Projet GTZ au Ministère de l'économie et des finances. Groupe de travail sur les micro-simulations, septembre 2003.
113. *Rapport sur l'économie 2002* (Direction générale de l'économie et de la prospective (DGEP), Burkina Faso.
114. Burkina Faso, *Rapport sur l'économie du Burkina Faso 2000*, Direction des Etudes et de la Planification, Ministère de l'Economie et des Finances, 2000.
115. *Etude des implications macroéconomiques de la fiscalité des entreprises sur l'offre globale au Burkina Faso* (ICEF Septembre 2001). Burkina Faso.
116. *Impact des APE sur les activités du secteur privé, Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat*, septembre 2002
117. Burkina Faso, *Comptes nationaux définitifs 1995-1999*, Ministère de l'économie et du développement, Institut national de la statistique et de la démographie
118. Burkina Faso, *Programme d'appui régional à l'intégration des pays de l'UEMOA*, CEFTE, novembre 1997

#### **Autres études et documents :**

119. CHAMBAS G., *Note de cours dans cadre formation de troisième cycle en Gestion de la Politique Economique*, CERDI Université d'Auvergne (France), 2004
120. « *Compétitivité sectorielle des économies des pays membres de l'UEMOA, Rapport provisoire, Burkina Faso* », Afrique Etudes, Janvier 2004
121. Liste de 437 mémoires soutenus dans le cadre du PTCI (Programme de troisième cycle interuniversitaire en économie) depuis 1995 (Universités de Ouagadougou, Dakar, Abidjan, Yaoundé II) partiellement exploitée, PTCI, Ouagadougou, 2004.
122. BISSIRIOU Gabriel, « L'aide au développement : de l'efficacité à la crédibilité de l'aide », *Bulletin de l'Observatoire des politiques économiques en Europe (OPEEE)*, n° 9, Hiver 2003 :
123. EMAGNA Maximin et MACALOU Mariétou, « *Pour une interface entre la fonction de "gouverner" et celle "d'administrer": Ajustement des administrations publiques au contexte du multipartisme en Afrique. Contribution au débat du PNUD « Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté » (PNUD 2002)*. Communication à la Conférence internationale régionale de l'Institut international des sciences administratives, Yaoundé (Cameroun), juillet 2003.
124. JITAP, Burkina Faso : *Analyse de la demande internationale de sésame, karité, arachide, noix de cajou. Rapport de mission* (Projet n° BKF/C2/02), 2 avril 2003.
125. SOURD Pierre Roland, *La réforme de la politique extérieure de l'Union européenne*. Mémoire de validation du cycle supérieur d'études européennes, institut d'études politiques, Paris, 2002.
126. KANTE Souleye: « *Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone : vers la promotion d'un travail décent* », Secteur de l'Emploi, BIT, Genève 2002 (Document de travail No. 15)
127. KERN Francis et Claire MAINGUY, « De Lomé à Cotonou La nouvelle politique européenne de coopération La dimension commerciale de l'intégration régionale ». *Bulletin de l'Observatoire des politiques économiques en Europe (OPEEE)*, n° 7, Hiver 2002 (L'Europe et la mondialisation) :
128. Mme DIALLO Asséta, Docteur ès Sciences Economiques, Burkina Faso : « *La position de la femme dans la problématique foncière* », Communication à l'atelier du PAN-AFRICAN PROGRAMME ON LAND AND RESOURCE RIGHTS (PPLRR), Le Caire (Egypte), 25-26 mars 2002, [http://perso.club-internet.fr/kibare/bpro3\\_03.htm](http://perso.club-internet.fr/kibare/bpro3_03.htm)

129. JENNAR, Jean-Marc: « *Les accords de partenariat économique* » (I). Document URFIG, Unité de recherche et de formation sur la globalisation (Analyse relative à l'Accord de Cotonou), 04 juin 2002
130. JENNAR, Jean-Marc: « *Les accords de partenariat économique* » (II). Document URFIG, Unité de recherche et de formation sur la globalisation, 28 juin 2002
131. JENNAR, Jean-Marc: « *Les pièges de l'accord de Cotonou* ». Document URFIG, Unité de recherche et de formation sur la globalisation (Analyse relative à l'Accord de Cotonou), 20 mars 2002
132. « Burkina Faso : la femme rurale dans le développement », *ANB-BIA (African new bulletin – Bulletin d'information africaine)*, SUPPLEMENTISSUE/EDITION Nr 423 - 01/12/2001, <http://ospiti.peacelink.it/anb-bia/nr423/f07.html>
133. Danish International Development Agency (DANIDA), *Facilitation du commerce des produits agricoles du Burkina Faso*. Logistics Consulting Group, Copenhagen, Janvier 1999.
134. MOUKO A BISCENE, Marthe : « Genre et développement : un combat à prendre au sérieux », *Le Courrier CEE/ACP – Commission européenne*, n° septembre-octobre 1998), pp. 81-82.

#### **4- RAPPORTS DANS LE CADRE DES PREPARATIONS DE L'APE AU BURKINA :**

##### **Séminaire d'information et de sensibilisation sur les négociations d'un APE avec l'Union européenne, Ouagadougou, 7 et 8 juin 2004 :**

135. Allocution de Mme SUOMALAINEN, Ambassadeur, chef de délégation de la Commission européenne au Burkina Faso.
136. Allocution de M. Cor SENE, Secrétaire exécutif adjoint de la CEDEAO.
137. Allocution de M. El hadj Abdou SACKO, Commissaire chargé des politiques fiscales, douanières et commerciales à la commission de l'UEMOA.
138. ADJOVI Epiphane (Consultant): « *Stratégie de négociation et de mobilisation des acteurs non étatiques : exemple du Bénin* ».
139. BOCCO Alain Faustin (UEMOA) : « *Les enjeux d'un accord de partenariat économique avec l'Union européenne : implications pour la région d'Afrique de l'Ouest et notamment pour le Burkina Faso* ».
140. GOGUE Tchabouré Aimé (Consultant) : « *Compatibilité des accords de l'OMC avec les APE* ».
141. hh OUEDRAOGO Kadre Désiré, Ambassadeur du Burkina Faso à Bruxelles : « *Attentes, défis et avenir des accords de partenariat économique pour le Burkina : état des préparations des négociations et obstacles à surmonter* ».
142. OUATTARA Sériba (MCPEA, Consultant) : « *L'impact des accords de partenariat économique sur le secteur privé : résultats de l'étude de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso* ».
143. SANOGO Ernestine (Réseau Récif ONG) : « *Analyse critique de l'Accord de Cotonou* ».

##### **Séminaire de restitution de l'étude d'impact de l'APE sur l'économie du Burkina Faso, Ouagadougou, 14 et 15 octobre 2004 :**

144. Allocution de Mme SUOMALAINEN, Ambassadeur, chef de délégation de la Commission européenne au Burkina Faso.
145. Allocution de M. Benoît OUATTARA, ministre du commerce, de la promotion de l'artisanat et de l'entreprise
146. Conclusion du premier séminaire d'information et de sensibilisation sur les APE tenu à Ouagadougou, 7 et 8 juin 2004.
147. BALIMA Ambroise : « *Analyse comparative des avantages offerts par le SGP, le TSA et les APE* ».
148. ZONON Abdoulaye, Consultant : « *Bâtir une capacité d'exportation pour profiter de l'Accord de partenariat économique (APE)* ».
149. KARGOUGOU Issaka, Consultant : « *Les activités de la Maison de l'entreprise dans le cadre des APE* ».
150. BATIGA Dorothée (Récif ONG) : « *Les actions prioritaires pour inclure efficacement les femmes dans les négociations commerciales des ACP-CE et de promotion de l'entreprenariat féminin, particulièrement dans le domaine du commerce international au Burkina Faso* ».

## ANNEXES

=-----O-----=

### **Annexe 1 : Les grands axes de la stratégie du Gouvernement du Burkina Faso à l'égard du secteur privé.**

AXES	DOMAINES & OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES & ACTIONS A ENTREPRENDRE
<b>Axe1 : Amélioration de l'environnement juridique des affaires</b>	Consolider les acquis des dernières années en terme de simplification des formalités et d'adaptation des textes à ceux de l'OHADA, d'allègement du système fiscal et du code du travail.	Les objectifs associés à cet axe stratégique consistent à : <ul style="list-style-type: none"> <li>i- promouvoir un environnement des affaires incitatif ;</li> <li>ii- accroître la compétitivité de l'économie et réduire les coûts des facteurs.</li> </ul>
<b>Axe 2 : Poursuite du désengagement de l'Etat</b>	Poursuite du programme des privatisations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La privatisation des entreprises du portefeuille résiduel.</li> <li>- Développement de l'actionariat populaire avec le concours du marché financier régional, ce afin d'intéresser plus largement le public aux opérations de privatisation.</li> </ul>
<b>Axe 3 : Renforcement des capacités des entreprises</b>	<i>Pour la formation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre l'accent sur la formation des travailleurs (ouvriers et employés) des entreprises,</li> <li>- engager des opérations d'alphabétisation fonctionnelle ciblée sur les patrons des PME, les maîtres artisans, des responsables des OPA et des associations d'artisans ;</li> <li>- intensifier et développer la maîtrise de l'outil informatique dans le milieu des PME ;</li> <li>- développer la formation technique spécialisée (exemple dans le domaine de l'agroalimentaire) ;</li> <li>- assurer la formation technique des chefs d'entreprises (PME), les maîtres artisans, en matière de gestion, d'organisation, de calculs des coûts, de préparation de devis, de projets et de connaissance du marché extérieur ;</li> <li>- créer un fonds d'appui à la formation professionnelle des entrepreneurs ;</li> <li>- favoriser et encourager les organisations professionnelles et dans le recyclage et le management ;</li> </ul>

	<i>Pour l'information</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer un système d'informations sur le secteur privé dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>-- Les procédures réglementaires administratives et législatives au sein de l'UEMOA ;</li> <li>-- Les dispositions de l'OMC relatives au système commercial multilatéral ;</li> <li>-- Le développement des marchés en Afrique, en Europe, dans les pays de l'Est, dans les pays asiatiques et en Amérique;</li> <li>-- Le renforcement de la collaboration avec les conseillers commerciaux d'ambassades du Burkina;</li> <li>-- L'appui de la collecte, le traitement et la diffusion de l'information commerciale ;</li> </ul> </li> <li>- Développer des systèmes d'information performants et organiser un point d'accueil et d'information des opérateurs privés nationaux et étrangers;</li> </ul>
	<i>Pour la main d'œuvre spécialisée</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des centres de maintenance dans tous les domaines (électricité, informatique, machines agricoles, industries agroalimentaires...);</li> </ul>
	<i>Pour l'appui à la gestion</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des centres de gestion qui assistent les entreprises dans la tenue d'une comptabilité ;</li> <li>- Créer des mécanismes d'incitation pour l'utilisation des cabinets de conseil burkinabé ;</li> </ul>
	<i>Pour l'appui aux structures organisées</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer un partenariat actif avec les organisations professionnelles des pays avancés ou émergents en vue de renforcer les compétences du secteur privé ;</li> <li>- Apporter un soutien aux organisations de consommateurs ;</li> <li>- Elaborer et mettre en œuvre divers modules destinés à préparer les opérateurs économiques dans leur rapport avec l'extérieur, notamment en matière de compétition internationale, transferts de technologies, contrats, mouvements de capitaux ;</li> <li>- Appuyer la participation du privé burkinabé aux foires, salons spécialisés et missions commerciales.</li> </ul>
	<i>Pour la qualité des produits</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- apporter un appui à la création et au renforcement des laboratoires habilités à effectuer des contrôles des produits locaux ou importés ; appui à la création d'un laboratoire régional pour les analyses plus complexes ;</li> <li>- mettre en place une réglementation en matière de normes de qualité en complément des initiatives actuelles ;</li> <li>- développer des structures d'appui pour aider à la mise en place de programmes de qualité dans les entreprises et au respect des normes internationales.</li> </ul>

AXES	DOMAINES & OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES & ACTIONS A ENTREPRENDRE
<b>Axe 4 : Développement des institutions d'appui au secteur privé</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer l'efficacité des structures d'appui au secteur privé en faisant d'elles des organismes pleinement au service du développement des entreprises qui s'impliquent désormais par leur gestion ;</li> <li>- Appuyer la formation des agents des institutions d'appui ;</li> <li>- Apporter un soutien à l'élaboration de stratégies d'exportation ;</li> <li>- Réaliser un centre d'innovation technique pour la production et la transformation des fruits et légumes à Bobo-Dioulasso ;</li> <li>- Mettre en gestion privée les abattoirs modernes de Ouaga et Bobo ;</li> <li>- Appuyer les services administratifs en rapport avec le secteur privé (équipement informatique, de transport,...).</li> </ul>
<b>Axe 5 : Développement du potentiel des secteurs agricoles, agro-industriels et de l'élevage</b>	<p>L'économie burkinabé étant essentiellement basée sur le secteur primaire, le gouvernement entend faire de ce secteur, un axe important de sa politique de développement.</p>	<p><i>Pour le développement de filières spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- encourager toute initiative tendant à une valorisation du coton ;</li> <li>- promouvoir la filière « gomme arabique » ;</li> <li>- appuyer le développement de l'aviculture villageoise semi-intensive ou péri-urbaine ;</li> <li>- appuyer l'exercice de la profession vétérinaire privée ;</li> <li>- développer les filières bétail, viande et lait ;</li> <li>- développer les filières d'exportation de produits agricoles (fruits et légumes, coton, oléagineux) en encourageant la transformation ;</li> <li>- soutenir la mise en place d'unités de transformation pour les produits agricoles (fruits et légumes, céréales) et d'élevage (lait, cuirs et peaux) ;</li> <li>- poursuivre et finaliser l'élaboration du cahier des charges pour l'installation des opérateurs économiques privés sur les zones cotonnières ;</li> <li>- réaliser une étude sur les conditions de développement de la culture cotonnière dans les nouvelles zones de l'est et du centre.</li> </ul> <p><i>Pour l'appui des structures organisées,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutenir les initiatives de création d'organisations professionnelles et renforcer celles déjà existantes.</li> <li>- renforcer la participation du privé et des organisations paysannes dans la gestion des ressources forestières et hydrauliques ;</li> </ul> <p><i>Pour le financement des activités,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- favoriser l'investissement privé notamment les joint-ventures dans des unités de transformation pour les produits agricoles ;</li> <li>- mettre en place des crédits à fonds partagés avec des critères d'éligibilité stricts.</li> </ul>

AXES	DOMAINES & OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES & ACTIONS A ENTREPRENDRE
<b>Axe 6 : Financement du secteur privé</b>	Le développement du secteur privé passe nécessairement par la facilité d'accès au financement. Aussi, la stratégie du gouvernement vise à mettre en place un mécanisme approprié basé sur la simplification du système financier.	
	<i>Pour la micro finance</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approfondir les réformes dans le système financier pour mieux répondre au besoin d'intermédiation et de financement des entreprises ;</li> <li>- Mettre en place un fonds de garantie ;</li> <li>- Développer les systèmes de financement décentralisés ;</li> <li>- Mener des études et proposer des actions concrètes en vue de la maîtrise des mécanismes d'endettement.</li> </ul>
	<i>Pour la mobilisation du financement</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des mécanismes à long terme pour :               <ul style="list-style-type: none"> <li>-- renforcer la capacité de financement des sociétés de crédit bail pour le financement des investissements productifs des PME ;</li> <li>-- favoriser la mise en place de société de cautionnement mutuel ;</li> </ul> </li> <li>- Créer un fonds d'investissement qui sera alimenté par conversion de la dette publique ;</li> <li>- Mettre en œuvre le plan d'action sur le financement du monde rural (PA/FMR) ;</li> <li>- encourager la mise en place d'un mécanisme de réassurance interbancaire.</li> </ul>
	<i>Pour le marché financier</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- améliorer la concurrence dans l'intermédiation bancaire en facilitant l'entrée de nouveaux opérateurs sur le marché formel ;</li> <li>- évaluer la mise en place d'un organisme d'assurance des dépôts ;</li> <li>- favoriser en liaison avec les banques, l'introduction des entreprises burkinabé à la BRVM ;</li> </ul>
	<i>Pour le financement des filières</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réaliser une étude en vue d'identifier les facteurs de blocage de financement des activités de développement de l'élevage (développement du petit élevage privé d'animaux sauvages) ;</li> <li>- inciter les acteurs de la filière à la création des sociétés par actions (la majorité des sociétés sont des entreprises individuelles) ;</li> <li>- étudier un mécanisme adapté au financement des filières fruits et légumes et le coton ;</li> <li>- faire fonctionner le fonds de développement de l'élevage (FODEL).</li> </ul>

AXES	DOMAINES & OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES & ACTIONS A ENTREPRENDRE
<b>Axe 7 : Développement des infrastructures</b>	<i>Dans le domaine du transport aérien</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engager le processus de la privatisation de la gestion des aéroports de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso ;</li> <li>• Renforcer les capacités de l'aviation civile ;</li> <li>• Revoir les conventions existantes pour favoriser le développement des transports aériens chartésés ;</li> <li>• Favoriser les exportations des produits par la voie aérienne en développant des infrastructures de stockage de produits.</li> </ul>
	<i>Pour le transport routier,</i> le gouvernement est convaincu que l'amélioration de la compétitivité et l'efficacité économique passent obligatoirement par une réduction du coût des différents maillons de la chaîne des transports nationale et internationale tout en maintenant les services rendus à des niveaux acceptables de délais, de coûts, de qualité, et de sécurité. C'est pourquoi, le gouvernement a préparé avec la participation de tous les acteurs du secteur, une stratégie de développement du secteur de transport en mai 2000 ainsi qu'un programme d'investissements prioritaires couvrant les 6 prochaines années (2000-2007).  Cette stratégie a fait l'objet d'une revue nationale, avec la participation de tous les partenaires au développement qui ont manifesté leur soutien quant aux choix des politiques et de dépenses prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>i- accroître la contribution du secteur à la croissance économique du pays ;</li> <li>ii- renforcer la compétitivité de l'économie nationale ;</li> <li>iii- aider à la réduction de la pauvreté en améliorant l'accessibilité aux services de base dans le milieu rural ;</li> <li>iiii- soutenir la politique de décentralisation en assurant les liaisons nécessaires entre les chefs-lieux des nouvelles communes autonomes et départements décentralisés</li> <li>iv- consolider et développer le réseau routier dans le pays en donnant la priorité à l'entretien courant financé par les ressources intérieures, l'entretien périodique des routes en terre et la réhabilitation du réseau classé avec l'appui financier des partenaires au développement ;</li> <li>v- développer le transport rural (infrastructure et services), avec la participation des communautés locales et du secteur privé, pour améliorer l'accessibilité de la population aux services de base ;</li> <li>vi- améliorer l'environnement réglementaire et les conditions d'exercice des transports (mesures fiscales et législation d'importation ) pour accroître la qualité et la fiabilité de l'offre de transport terrestre à travers l'émergence d'opérateurs privés professionnels, efficaces et compétitifs au niveau national et sous régional ;</li> <li>vii- renforcer la capacité de gestion du secteur en dotant le secteur public de ressources humaines capables de formuler, mettre en œuvre et suivre les politiques de développement du secteur et apporter l'appui et l'aide nécessaires au secteur privé. Une stratégie de protection de l'environnement urbain, de renforcement de la sécurité routière et de développement des transports urbains sera également développée pour améliorer les conditions de transport de la population vulnérable dans les principales villes du pays ;</li> <li>viii- Mettre en application la réglementation régionale en matière de transport intérieur aux pays de la sous-région et engager les pays à éliminer les barrages routiers ;</li> <li>ix- Faire respecter la réglementation à travers une meilleure formation des transporteurs ;</li> </ul>

<b>Axe 7 : Développement des infrastructures (suite)</b>	<i>Pour le transport routier (suite)</i>	<p>x- Définir une politique de sécurité routière (institution, plan d'action, financement) et la mettre en œuvre ;</p> <p>xi- Revoir la fiscalité du secteur de transport afin de pourvoir et inciter à la création de nouvelles sociétés ;</p> <p>xii- Améliorer la capacité de gestion du personnel chargé de la planification et du suivi de l'entretien du réseau ;</p> <p>xiii- Elaborer un programme prioritaire d'investissement en infrastructures routières et faire en sorte que ce programme soit respecté par tous les intervenants ;</p> <p>xiv- Définir et mettre en œuvre une politique de désenclavement des zones de production, en veillant à l'entretien courant des routes ;</p> <p>xv- Aménager les voies d'accès aux sites touristiques pour le développement du tourisme ;</p> <p>xvi- Renforcer et diversifier les infrastructures routières assurant la desserte des grands pôles économiques au niveau des principaux corridors.</p>
	<i>Afin d'accroître la disponibilité et l'approvisionnement en eau</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer le cadre institutionnel et à élaborer une stratégie du développement institutionnel et un cadre réglementaire, incluant un partenariat approprié public/privé ;</li> <li>• Poursuivre la politique d'hydraulique villageoise et pastorale à travers l'intensification des actions de réhabilitation et de maintenance des points d'eau existants et la création de nouveaux points d'eau ;</li> <li>• Renforcer les actions de sécurisation et de permanence de la distribution d'eau dans les grandes agglomérations et intégrer les besoins spécifiques en eau du secteur industriel aux plans et programmes d'action et d'investissements ;</li> <li>• Revoir la politique de tarification en matière d'eau potable en tenant compte de la disponibilité des ressources en eau ;</li> <li>• Intensifier les actions de réhabilitation des périmètres existants, promouvoir les actions de mise en valeur des grandes plaines, promouvoir l'émergence de structures coopératives privées ;</li> <li>• Intensifier les actions de recherche et de formation, mettre en place des règlements et normes adaptés aux réalités nationales, améliorer les modes de traitement des données dans le cadre d'une meilleure gestion et protection de la ressource en eau.</li> </ul>
	<i>Pour l'industrie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stimuler la création et la viabilisation des zones industrielles</li> </ul>
	<i>Pour la poste, les télécommunications et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les capacités de l'autorité nationale de régulation des télécommunications ;</li> <li>• Finaliser la privatisation de l'ONATEL ;</li> <li>• Maintenir et renforcer la qualité des équipements tout en poursuivant l'objectif de réduction du coût des télécommunications ;</li> <li>• Développer une stratégie spécifique pour l'extension de l'infrastructure d'accès à l'Internet ;</li> <li>• Assurer le développement du service universel et la téléphonie rurale ;</li> <li>• Développer la poste et améliorer les services postaux (renforcer la capacité opérationnelle des centres de tri par la rénovation des locaux, la mécanisation des opérations et l'informatisation des activités : suivi et localisation des lettres et colis) ;</li> <li>• Mettre en œuvre, en s'appuyant sur un réseau de 70 bureaux de poste, une stratégie visant à étendre l'accès à Internet ; y compris dans les zones semi-urbaines ;</li> </ul>



AXES	DOMAINES & OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES & ACTIONS A ENTREPRENDRE
<p><b>Axe 7 : Développement des infrastructures (suite)</b></p>	<p><i>Pour la poste, les télécommunications et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) (suite)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre, en s'appuyant sur un réseau de 70 bureaux de poste, une stratégie visant à étendre l'accès à Internet ; y compris dans les zones semi-urbaines ;</li> <li>• Assurer le désenclavement postal du pays par la prestation d'un service postal universel en permettant aux clients d'envoyer et de recevoir des messages et des marchandises ou qu'ils soient sur le territoire national. dans ce sens, un contrat plan /SONAPOST qui fixera les conditions de faisabilité d'une telle opération sera examiné ;</li> <li>• Renforcer et étendre le réseau informatique de collecte de données en s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ;</li> <li>• Rendre accessibles les NTIC au secteur privé par la prise de mesures fiscales favorables dans le respect des engagements communautaires.</li> </ul>
	<p><i>En matière d'énergie et dans le cadre de sa stratégie de réduction de la pauvreté</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Confier au secteur privé le soin de fournir les produits énergétiques à la population et compte renforcer sa capacité de régulation, de formulation de politiques et de suivi du secteur.</li> <li>- Réformer en profondeur le secteur au cours des années 2001-2004 à travers le plan opérationnel du secteur de l'énergie adopté lors du conseil des ministres du 19 septembre 2001.</li> <li>- La privatisation de la SONABEL</li> <li>- L'ouverture du capital de la SONABHY au secteur privé.</li> <li>- L'établissement d'une autorité de régulation du secteur, avec une représentation des consommateurs.</li> </ul>
	<p><i>Pour favoriser le développement de l'électrification rurale</i></p> <p>Mettre en place un cadre incitatif approprié (légal, institutionnel, fiscal et technique).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- assurer l'égalité de traitement de tous les participants en évitant tout avantage indu à l'un quelconque d'entre eux, y compris la SONABEL, ainsi que son ou ses successeurs ;</li> <li>- mettre en place des procédures de régulation simplifiées pour les petits opérateurs de l'électrification rurale ;</li> <li>- organiser les fonctions et définir les rôles des acteurs pour les activités ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> <li>i- planification, formulation de politiques et suivi évaluation</li> <li>ii- délivrance de licences et permis ;</li> <li>iii- établissement du cadre réglementaire ;</li> <li>iv- application de la réglementation ;</li> <li>v- financement de projet ;</li> <li>vi- résolution des conflits.</li> </ul> </li> <li>- Permettre aux opérateurs (privés ou communautaires) de recouvrer entièrement leurs coûts à travers une tarification adaptée au contexte local ;</li> <li>Mettre en place un mécanisme de financement à frais partagés de systèmes d'électrification rurale et des procédures claires et transparentes de financement, qui excluent les subventions d'exploitation ;</li> <li>-Revoir la politique tarifaire (subventions croisées, incitations fiscales...);</li> <li>-Formuler une stratégie spécifique pour l'électrification rurale et les centres secondaires ;</li> <li>-Poursuivre la politique d'approvisionnement en énergie traditionnelle et renouvelable ;</li> <li>-Assurer l'approvisionnement en énergie électrique à moindre coût par le système des interconnexions avec d'autres pays ;</li> <li>-Privilégier les solutions d'électrification à moindre coût et adapter les solutions techniques pour y parvenir ;</li> <li>-Mettre en place une structure d'accompagnement et de promotion des initiatives d'électrification rurale.</li> </ul>

AXES	DOMAINES & OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES & ACTIONS A ENTREPRENDRE
<b>Axe 8-Incitation à la création et à la sauvegarde des emplois</b>	Convaincu que la lutte contre la pauvreté passe avant tout par la réduction du chômage et du sous-emploi à travers la création d'emplois, véritable mécanisme de redistribution des revenus générés par l'économie,	
	<i>Pour la création d'emplois</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager le recours aux techniques à haute intensité de main d'œuvre pour l'exécution des travaux publics ;</li> <li>• Encourager la recherche et l'innovation dans le domaine des technologies à fort coefficient de main-d'œuvre et principalement utilisatrices de matières premières locales ;</li> <li>• Encourager l'appui aux initiatives d'auto emploi :</li> </ul> Dans le cas des nouveaux emplois à créer, l'Etat dans le cadre de la loi des finances, étudiera des mécanismes de sécurité sociale favorables à la promotion de l'emploi par la révision des charges patronales.
<b>Axe 9 : Développement du secteur minier</b>	En matière d'industrie extractive et dans le cadre de la lutte contre la pauvreté	<i>Pour la sauvegarde des emplois</i>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter un appui technique si possible et divers autres avantages aux entreprises ayant dressé un plan d'accompagnement social des partants en cas de licenciement pour motifs économiques.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• améliorer la qualité des informations sur les ressources minières (espaces de navigation) ;</li> <li>• mettre en place un cadre réglementaire favorable au développement des industries extractives (cadastre minier pour la gestion des titres miniers) ;</li> <li>• instituer une convention minière type destinée aux sociétés minières, avec des conditions de fiscalité favorables aux investissements miniers dans notre pays ;</li> <li>• instituer des pratiques exemplaires pour assurer l'efficacité de l'extraction des minerais et l'exploitation des substances utiles).</li> </ul>

## **Annexe 2 : Liste des entreprises ayant fait l'objet de privatisation ou de liquidation**

<b>Entreprises</b>	<b>Secteur d'activité</b>	<b>Mode de Cession</b>	<b>Date</b>
<b>I. Période 1991-1999</b>			
SOBBRA	Brasserie	Fusion absorption	1992
BRAKINA	Brasserie	Cession d'actions	21-mai-92
SBMC	Tannerie	Cession d'actions	05-juin-92
SBCP	Cuir et peaux	Cession d'actions	05-juin-92
SIFA	Motocycles	Cession d'actions	09-mars-93
SOBCA	Crédits automobiles	Augmentation de capital	29-mars-93
SONAR	Assurances	Cession d'actions	09-sept-93
ZAMA-PUBLICITE	Publicité	Cession d'actions	30-sept-93
FASO-PLAST	Plastiques	Cession d'actions	02-nov-93
GMB	Minoterie	Cession d'actions	26-nov-93
CIMAT	Cimenterie	Cession d'actions	28-déc-93
SONAPHARM	Produits pharmaceutiques	Cession d'actions	10-août-94
SCFB	Transport ferroviaire	Concession d'exploitation	12-déc-94
FLEX FASO	Fruits	Cession d'actions	25-mars-95
SHSB-CITEC	Huilerie savonnerie	Location-vente	30-juin-96
BURKINA & SHELL	Hydrocarbures	Cession d'actions	31-déc-96
CSPPA	Produits locaux	Liquidation	1996
FASO YAAR	Commerce général	Liquidation	1996
RNTC-X9	Transport urbain	Concession d'exploitation	30-juin-96
FASO-TOURS	Transport de personnes	Cession d'actions	23-juil-96
SINAC	Chaussures	Liquidation	1997
SOFIVAR	Agro-industrie (arachides)	Liquidation	1998
SOBEMA	Emaillerie	Liquidation	1998
ONAVET	Produits vétérinaires	Liquidation	1998
CNA	Equipements Agricoles	Liquidation	1998
SOSUCO	Sucre raffine	Cession d'actions	31-juil-98
SOPAL	Distillerie d'alcool	Cession d'actions	31-juil-98
FEED-LOT	Embouche bovine	Transférée au MESSRS	--
FRUICEMA	Fruits et légumes	Idem	--
MACEHOU	Fruits et légumes	Restituée à son propriétaire	--
SNTB	Transit	Cession d'actions	2-mars-99
INB	Imprimerie	Cession d'actions	10-août-99
SONACOR	Décorticage de riz	Liquidation	juin-99
COMIKI	Mines	Liquidation	juin-99
SONACAB	Carrelage	Liquidation	1999
<b>TOTAL Entreprises privatisées</b>		<b>22</b>	
<b>TOTAL Entreprises liquidées</b>		<b>10</b>	
<b>TOTAL Entreprises retirées</b>		<b>3</b>	

<b>II. Année 2000 -2002</b>			
SAVANA	Jus de fruits	Liquidation	févr-00
SLM	Location de matériel	Cession d'actions	juil-00
SOCOGIB	Immobiliers	Cession d'actions	déc-01
AIR BURKINA	Aviation	Augmentation de capital	déc-00
SHG	Aviation	Augmentation de capital	janv-02
TOTAL Entreprises privatisées		<b>4</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>Entreprises liquidées</b>	<b>1</b>	

Entreprises	Secteur d'activité	Mode de Cession	Date
<b>III. Entreprises en cours de privatisation</b>			
SONACIB	Cinéma	En cours de liquidation	--
FASO FANI	Textiles	En cours de liquidation	--
CNEA	Equipements agricoles	En cours de liquidation	--
ONATEL	Télécommunication	En cours de privatisation	--
AEROPORTS	Aéroportuaires	En cours de privatisation	--
<b>TOTAL</b>		<b>5</b>	
<b>TOTAL (I+ II + III + IV)</b>		<b>45</b>	
<b>IV. Année 2002 et plus</b>			
ONEA	Eau		
CBMP	Or		
CGP	Assure stabilité des prix du riz 3/		
MEDIFA	Pharmacie		
ONBAH	Barrages / Hydro-agricole		
ONPF	Puits et forages		
BUMIGEB	Mines		
CCVA	Automobile - Visite technique		
CENATRIN	Informatique		
HOTEL INDEPENDANCE	Hôtellerie		
HOTEL SILMANDE	Hôtellerie		
SBF			
SONABEL	Electricité		
SONABHY	Produits pétroliers		
<b>TOTAL</b>		<b>14</b>	
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>59</b>	

**Annexe 3 : Situation du programme de privatisation pour chaque entreprise depuis mars 2003**

<b>Sociétés</b>	<b>Etat d'avancement</b>
<b>SONABEL</b>	Signature du contrat avec le cabinet consultant chargé d'assister la Commission de Privatisation dans la réalisation de l'étude sur l'audit comptable et financier. Le rapport provisoire est attendu pour mai 2003.
<b>SONABHY</b>	Signature du contrat avec le cabinet consultant chargé d'assister la Commission de Privatisation dans la réalisation de l'étude sur l'audit comptable et financier. Le rapport provisoire est attendu pour mi-avril 2003.
<b>CBMP</b>	Il a été procédé à la sélection du cabinet consultant par la Commission de Privatisation chargée de l'assister dans la liquidation. Un rapport en cours d'élaboration sera soumis au Conseil des Ministres pour approbation.
<b>CENATRIN</b>	Elaboration des TDR pour le recrutement d'un cabinet consultant chargé d'assister la Commission de Privatisation dans la réalisation de l'étude sur l'évaluation et la définition de la stratégie de privatisation
<b>Hôtel Indépendance</b>	Il a été procédé au lancement de l'appel d'offres pour le recrutement d'un cabinet consultant chargé d'assister la Commission de Privatisation dans la réalisation de l'étude sur l'évaluation, la définition et la mise en œuvre de la stratégie de privatisation courant mars 2003. En juin 2004, elle a été privatisée.
<b>Hôtel Silmandé</b>	Il a été procédé au lancement de l'appel d'offres pour le recrutement d'un cabinet consultant chargé d'assister la Commission de Privatisation dans la réalisation de l'étude sur l'évaluation, la définition et la mise en œuvre de la stratégie de privatisation courant mars 2003.
<b>ONPF</b>	Elaboration des TDR pour le recrutement d'un cabinet consultant chargé d'assister la Commission de Privatisation dans la réalisation de l'étude sur l'évaluation et la définition de la stratégie de privatisation
<b>MEDIFA</b>	Le cabinet consultant a été recruté et son rapport provisoire portant sur l'étude relative à l'évaluation et la définition d'une stratégie de privatisation a fait l'objet d'un examen par la Commission de Privatisation en mars 2003.
<b>CGP</b>	Il a été procédé à la sélection du cabinet consultant par la Commission de Privatisation chargée de l'assister dans la liquidation. Un rapport en cours d'élaboration sera soumis au Conseil des Ministres pour approbation.

**Annexe 4 : Stratégie de développement du secteur des télécommunications et des nouvelles technologies (1996-2000).**

<b>Objectifs du 2<sup>ème</sup> plan directeur informatique national 1996-2000</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• contribuer grâce à une utilisation optimale des technologies de l'information et de la communication comme moyen de désenclavement du pays :</li> <li>- à l'amélioration de l'efficacité globale de l'Administration ;</li> <li>- au développement et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la recherche ;</li> <li>- à la valorisation des potentialités économiques et culturelles ;</li> <li>- à l'amélioration de la compétitivité des opérateurs économiques ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• créer les conditions pour la vulgarisation des Technologies de l'Information et de la communication par :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- le développement des infrastructures de communication ;</li> <li>- le développement de centres de ressources d'information et de communication communautaires ;</li> <li>- le choix de technologies pouvant favoriser une appropriation locale rapide et durable ;</li> <li>- la sensibilisation, la formation, le perfectionnement et la recherche en informatique ;</li> <li>- l'organisation du secteur.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b><u>Actions ont été entreprises le Gouvernement dans le secteur des télécommunications depuis 2001:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la réalisation de l'étude sur l'état de préparation du Burkina Faso pour sa transition vers une société et une économie de l'information et du savoir ;</li> <li>• l'organisation d'un symposium de haut niveau par le Président du Faso afin de créer une synergie positive entre les différents acteurs concernés de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile et des partenaires au développement ;</li> <li>• la mise en place par le Ministre de l'Economie et du Développement d'un groupe de réflexion et de plaidoyer de haut niveau composé de plus de 80 membres afin de prolonger les débats initiés dans le cadre de ce symposium et de parvenir à une vision partagée de la société et de l'économie de l'information et du savoir ;</li> <li>• la rédaction avec le concours de ce groupe de réflexion des termes de référence pour la finalisation de la stratégie ;</li> <li>• la réalisation, par un groupe de consultants nationaux, d'un travail préparatoire dont la finalité a été :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'effectuer une étude prospective sur ce que le Burkina Faso pourrait tirer à court, moyen et long termes en fondant son développement sur les technologies de l'information et de la communication ;</li> <li>- de proposer les modalités d'intégration de la e-gouvernance dans le plan national de bonne gouvernance, le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et les politiques et programmes sectoriels de développement, afin d'aider le Gouvernement à définir sa politique, élaborer son plan et ses programmes TIC pour le développement et mettre en place un cadre qui lui permettra d'impulser la diffusion et l'utilisation des TIC en vue d'améliorer l'impact de ses efforts de développement économique et social.</li> </ul> </li> </ul>	

**Annexe 5 : Axes de la stratégie d’opérationnalisation du plan de développement de l’infrastructure nationale d’information et de communication depuis 2001.**

<b><u>Axe 1 :</u></b>	L’intégration de nouveaux objectifs liés à la <b>e-gouvernance</b> dans le Plan National de Bonne Gouvernance et dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté afin de consacrer la promotion des nouvelles technologies de l’information et de la communication comme un choix politique et une orientation stratégique devant constituer un levier et contribuer à réduire la pauvreté et à accélérer le développement économique et social du pays.
<b><u>Axe 2 :</u></b>	<b>La promotion du partenariat secteur public</b> , secteur privé et société civile et le renforcement de la coopération internationale dans le domaine des nouvelles technologies de l’information afin de parvenir à une gouvernance partagée pouvant favoriser la mobilisation de toutes les énergies disponibles en faveur de la diffusion et de l’utilisation effective de ces technologies.
<b><u>Axe 3 :</u></b>	<b>La mise en place du cadre juridique de la société de l’information et d’une politique de sécurité</b> afin de mettre en confiance les citoyens et de créer un environnement propice à la concurrence et aux investissements pouvant entraîner le développement des infrastructures de base et des services à valeur ajoutée adaptés aux besoins locaux.
<b><u>Axe 4 :</u></b>	<b>Le renforcement de l’expertise nationale</b> dans le domaine des nouvelles technologies de l’information et de la communication et la promotion d’une industrie locale de services basés sur ces technologies afin de garantir la maîtrise technique, la réussite de la mise en œuvre du plan de développement de l’infrastructure nationale d’information et de communication et la création de nouveaux emplois.
<b><u>Axe 5 :</u></b>	<b>La mise en place d’une stratégie de communication</b> afin de susciter l’adhésion de toutes les composantes de la société aux objectifs du plan de développement de l’infrastructure nationale d’information et de communication.
<b><u>Axe 6 :</u></b>	<b>L’instauration d’un mouvement d’ensemble dans l’utilisation des nouvelles technologies de l’information et de la communication</b> à travers l’intégration de la e-gouvernance dans les politiques et plans sectoriels grâce à des programmes structurants, à la mise en place d’un cadre de concertation des partenaires financiers et d’un cadre politique et institutionnel de mise en cohérence et de suivi – évaluation.

**Annexe 6 : Structure des prix de revient des différents secteurs industriels modernes**

			<b>Production en millions FCFA</b>	
<b>% de la production</b>	<b>1995</b>	<b>1999</b>		
<b>Industries extractives</b>				
Consommations intermédiaires	42.8%	22.0%	14780	10129
Valeur ajoutée	57.2%	78.0%		
Subvention d'exploitation	0.2%	0.0%		
Rémunération des salaires	51.3%	67.6%		
Impôts indirects	0.4%	0.0%		
Excédent d'exploitation	5.7%	10.4%		
<b>% de la production</b>	<b>1995</b>	<b>1999</b>		
<b>Industries agroalimentaires</b>				
Consommations intermédiaires	68.0%	68.0%	266527	394113
Valeur ajoutée	32.0%	32.0%		
Subvention d'exploitation	0.3%	0.0%		
Rémunération des salaires	4.3%	4.6%		
Impôts indirects	2.1%	1.7%		
Excédent d'exploitation	25.9%	25.7%		
<b>% de la production</b>	<b>1995</b>	<b>1999</b>		
<b>Industries textiles</b>				
Consommations intermédiaires	50.7%	65.9%	93255	135418
Valeur ajoutée	49.3%	34.1%		
Subvention d'exploitation	6.7%	0.0%		
Rémunération des salaires	5.1%	6.4%		
Impôts indirects	0.8%	0.5%		
Excédent d'exploitation	50.1%	27.3%		
<b>% de la production</b>	<b>1995</b>	<b>1999</b>		
<b>Fabrication de papier</b>				
Consommations intermédiaires	71.7%	50.2%	5977	4318
Valeur ajoutée	28.3%	49.8%		
Subvention d'exploitation	0.0%	0.0%		
Rémunération des salaires	14.2%	12.8%		
Impôts indirects	2.8%	3.2%		
Excédent d'exploitation	11.2%	33.8%		
<b>% de la production</b>	<b>1995</b>	<b>1999</b>		
<b>Industries chimiques</b>				
Consommations intermédiaires	72.8%	75.9%	19565	38713
Valeur ajoutée	27.2%	24.1%		
Subvention d'exploitation	0.0%	0.0%		
Rémunération des salaires	10.9%	10.9%		
impôts indirects	3.6%	2.2%		
Excédent d'exploitation	12.7%	11.1%		



<b>% de la production</b>	<b>1995</b>	<b>1999</b>		
<b>Produits minéraux non métalliques</b>				
Consommations intermédiaires	78.8%	53.9%	9595	7565
Valeur ajoutée	21.2%	46.1%		
Subvention d'exploitation	0.0%	0.0%		
Rémunération des salaires	4.0%	1.3%		
Impôts indirects	2.7%	2.0%		
Excédent d'exploitation	14.6%	42.7%		
<b>% de la production</b>				
<b>1995</b>				
<b>1999</b>				
<b>Ouvrages en bois et en métaux</b>				
Consommations intermédiaires	75.8%	73.9%	45529	74703
Valeur ajoutée	24.2%	26.0%		
Subvention d'exploitation	0.0%	0.0%		
Rémunération des salaires	5.4%	7.2%		
Impôts indirects	1.3%	1.0%		
Excédent d'exploitation	17.4%	17.8%		
<b>% de la production</b>				
<b>1995</b>				
<b>1999</b>				
<b>Energie</b>				
Consommations intermédiaires	43.9%	48.5%	29484	47255
Valeur ajoutée	56.1%	51.5%		
Subvention d'exploitation	5.8%	0.0%		
Rémunération des salaires	16.0%	14.5%		
Impôts indirects	1.1%	3.4%		
Excédent d'exploitation	44.8%	33.6%		
<b>% de la production</b>				
<b>1995</b>				
<b>1999</b>				
<b>BTP</b>				
Consommations intermédiaires	72.7%	72.4%	222243	267679
Valeur ajoutée	27.3%	27.6%		
Subvention d'exploitation	0.8%	0.0%		
Rémunération des salaires	9.7%	9.8%		
Impôts indirects	1.8%	1.1%		
Excédent d'exploitation	16.6%	16.7%		

## **Annexe 7 : Trade point du Burkina Faso : Le Bénin veut s'inspirer de notre expérience**

Une mission du Conseil national des chargeurs du Bénin (CNCB) a visité le Trade point (pôle de commerce) du Burkina Faso au cours de la dernière semaine du mois de février 2004. Elle a été reçue dès son arrivée par le directeur général de l'Office national du commerce extérieur (ONAC), M. Sékou Ba qui lui a fait le point de l'évolution de l'office depuis sa création en 1974 à ce jour.

Conduite par la directrice de l'assistance aux chargeurs, Madame Christine Batoko, la mission était venue s'inspirer de l'expérience de notre Trade point, opérationnel depuis seulement quatre ans mais qui s'affirme comme l'un des pôles de commerce les plus dynamiques en Afrique.

Ce dynamisme a été reconnu et récompensé. C'est ainsi que le Trade point du Burkina est membre du comité exécutif de la Fédération mondiale des pôles de commerce et directeur technique de cette même fédération. Depuis août 2003 également, notre Trade point assure la direction du forum africain des Trade point.

Créé sur recommandation de la CNUCED, le Trade point est un centre de facilitation commerciale doté des nouvelles technologies de l'information et de la communication et qui fournit aux opérateurs économiques des renseignements sur les créneaux et les débouchés possible, sur les clients et les fournisseurs potentiels, sur les offres et les opportunités d'affaires et sur les règles et les conditions du commerce. Il existe actuellement 144 Trade point à travers le monde.

Lancé officiellement le 21 octobre 2002, le Trade point du Burkina dont les services sont abrités par l'Office national du commerce extérieur (ONAC), offre les prestations suivantes : diffusion des informations économiques et commerciales du Burkina Faso sur le site web (réglementation du commerce et des investissements, potentialités d'exportation du pays etc.), conception et hébergement de sites web, publication tous les jeudis dans Sidwaya, d'opportunités d'affaires, abonnement à la base de données du réseau mondial des pôles de commerce (GTPNet), ce qui permet aux opérateurs économiques qui l'on fait d'être visibles sur l'ensemble du réseau.

Le Trade point dispose également d'un espace Internet et d'un service de traduction. Par ailleurs grâce au concours d'opérateurs privés, des bureaux de change et de transit ainsi qu'un télécent ont été installés autour de l'espace Internet, permettant ainsi au Trade point d'être véritablement opérationnel.

A la fin de son séjour, le chef de la mission béninoise a dit sa satisfaction d'avoir visité le Trade point du Burkina Faso qui constitue à ses yeux, "un bel exemple de réussite à suivre". Madame Batoko a loué le courage et le dynamisme du personnel du Trade point et compte sur son appui pour aider le Bénin à mettre en place un Trade point tout aussi opérationnel. Elle a remercié le directeur général de l'ONAC pour sa disponibilité tout au long du séjour de la mission, ce qui lui a permis d'atteindre son objectif.

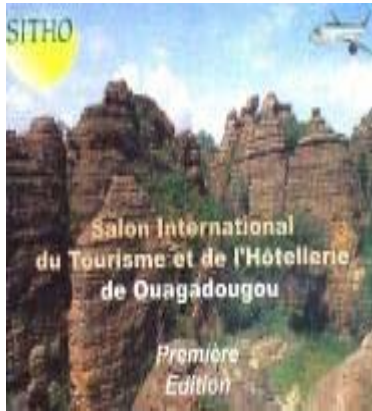
Il faut souligner que la mission du CNCB est arrivée au moment où le Trade point s'apprête à lancer une campagne de promotion pour se faire davantage connaître auprès de ses utilisateurs grâce au concours financier de Danida. Des journées de démonstration sont prévues à partir de la dernière semaine de ce mois et se dérouleront à Bobo-Dioulasso, Banfora, Ouahigouya, Tenkodogo, Koupéla, Pouytenga, Koudougou et Ouagadougou.

Service Communication et relations publiques/ONAC

Site web : [www.tradepoint.bf](http://www.tradepoint.bf)

Source: Le faso.Net –ONAC), jeudi 18 mars 2004.

## Annexe 8



### **SITHO 2004 : Le Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou**

Le tourisme constitue en ce début du XXIème siècle, l'un des secteurs les plus florissants de l'économie mondiale. Activité



dont profitait seulement un groupe restreint de personnes relativement aisées au début du siècle écoulé, il est devenu dans les années 1970 un phénomène de masse dans la plupart des pays développés et a, depuis, touché de plus vastes groupes de personnes dans plusieurs pays.

Aujourd'hui, le tourisme est bien le secteur le plus important dans les échanges internationaux de services avec 8 % de la valeur des exportations mondiales de biens et de services. Selon les prévisions de l'Organisation Mondiale du Tourisme, le nombre d'arrivées du tourisme international devrait dépasser le milliard en 2010 pour atteindre 1,6 milliard en 2020.

La place du continent africain demeure toujours marginale dans les flux touristiques internationaux, tant au niveau des arrivées -que des recettes. Il faut cependant relever que le taux de croissance affiché par le continent est nettement au-dessus de la moyenne mondiale. Le tourisme à destination du Burkina a connu une croissance soutenue depuis le début des années 1990. La croissance moyenne enregistrée s'est établie autour de 5,8 % par an, plaçant le Burkina au cinquième rang des destinations touristiques de l'Afrique de l'Ouest.

### **La politique nationale en matière de tourisme**

Le gouvernement entend faire du tourisme une véritable industrie dynamique et compétitive à même de soutenir le développement, économique, social et culturel du pays. A cet effet, de véritables efforts sont déployés en vue de :

- ▶ Valoriser le potentiel du tourisme burkinabé ;
- ▶ Créer un cadre institutionnel et un environnement juridique favorisant les investissements, la promotion et l'encadrement professionnel du secteur ;
- ▶ Développer la diversité de l'offre touristique.
- ▶ Promouvoir un tourisme durable respectueux de l'environnement et des valeurs socio-culturelles.

### **Le SITHO**

Le Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO), est la suite logique des efforts déployés par les pouvoirs publics burkinabé pour renforcer les capacités des acteurs du secteur touristique.

### **Objectifs**

- ▶ Offrir aux professionnels du tourisme un cadre d'échange et de promotion de leurs produits et activités à travers un événement de grande audience.
- ▶ Présenter au public le potentiel touristique du Burkina et de la sous-région.
- ▶ Développer au sein des acteurs du tourisme burkinabé un véritable changement de comportement afin de professionnaliser davantage l'activité pour mieux la rentabiliser.
- ▶ Susciter au sein des burkinabé le besoin de découvrir et apprécier le potentiel touristique de leur pays.
- ▶ Favoriser par la même occasion les opportunités de circuits de visites avec d'autres pays de la sous-région.

## **Le contenu**

### 1. Exposition :

Exposition de produits touristiques du Burkina et de la sous-région. Pendant quatre jours, les acteurs des métiers du tourisme pourront offrir la possibilité au public cible de découvrir :

- *La richesse et la diversité culturelles, les sites naturels pittoresques et insolites, la faune et la flore.*
- *La qualité des conditions de transport, de restauration et d'hébergement.*
- *Les structures de formation professionnelle...*

### 2. Rencontres d'échanges :

- Conférences
- ateliers de formation
- visite de sites...

## **Les participants**

### 1. Exposants

- Organismes officiels en charge du tourisme Agences de voyages et de tourisme
- Gérant de sites touristiques
- Promoteurs de circuits touristiques
- Les compagnies de transports aériens
- Les compagnies de transports terrestres
- Les chaînes hôtelières
- Les services de restauration
- Les gestionnaires de la faune
- Les centres de production et de promotion de produits de l'artisanat
- Les structures de détente et de loisirs
- Les structures de formation touristique et hôtelière.

### 2. Visiteurs attendus

- Les communautés étrangères vivant aux Burkina.
- Les institutions internationales et diplomatiques présentes au Burkina.
- Les institutions de promotion du tourisme africain.
- Les institutions de promotion touristique des pays membre de la CEDEAO.
- Le grand public.

## **Les partenaires**

- La Chambre de Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat.
- Les associations professionnelles
- Le Conseil de l'Entente.
- La CEDEAO.

Source : Le Faso.Net, vendredi 20 août 2004.



## Annexe 9 : SIAO 2004-Maison de l'Entreprise : le mécène des artisans

L'une des grandes difficultés rencontrées par les artisans est la réticence des institutions bancaires à leur octroyer des crédits, d'où la création du fonds de garantie pour juguler un tant soit peu cette situation. Au cours de cette 9e édition également, la maison de l'Entreprise du Burkina Faso, une

association à but non lucratif, a décidé de prendre le taureau par les cornes en subventionnant des structures d'artisans à hauteur de 18 214 550 FCFA. Un appui qui soulage...

Pour cette édition du SIAO, les structures, qui ont bénéficié de l'appui de la maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF), se nomment la Fondation Bureau des artisans de Ouagadougou au profit de 4 associations (30 femmes) ; la Fédération des industries agroalimentaires et de transformation du Burkina dont 13 entreprises bénéficiaires ; la Fédération nationale des artisans du Burkina pour 7 associations ;

l'Association des transformateurs de céréales du Burkina avec 15 entreprises bénéficiaires ; la Société de réalisation d'étude et de maintenance en génie civil, REMICO. Le coût total des requêtes de toutes ces structures d'une valeur 28 881 900 FCFA avaient pour objet la location de stands, la formation et l'accompagnement de teinturiers, l'édition de plaquettes de promotion, la réalisation d'un DVD, etc.

La MEBF a donc contribué pour plus de 18 millions de FCFA en guise de soutien aux associations d'artisans et à l'organisation du présent SIAO puisque le Salon a bénéficié de 1 893 750 FCFA pour la formation de 160 artisans dans le cadre de cette édition.

Quant aux associations et entreprises artisanales, elles ont pu acquérir 24 stands sur le site du Salon, suite à l'appui de la MEBF. Mais qui est ce mécène des artisans ? La MEBF est une association non confessionnelle, apolitique et sans but lucratif.

Créée le 10 septembre 2002 et reconnue le 27 décembre de la même année, elle a pour missions la mise en place, dans le respect de l'offre des services existants, d'un dispositif d'accueil, d'écoute et d'orientation vers les programmes d'appui au secteur privé, dont ceux financés par les bailleurs de fonds ; l'exécution de programmes d'appui au secteur privé ;

un rôle d'interface entre les administrations, les institutions d'appui au secteur privé et les prestataires de services en matière d'information économique, de conseils, de formation et de formalités de création d'entreprises ; l'exécution de toute opération annexe ou connexe aux missions suscitées.

La MEBF met à la disposition donc des entrepreneurs, promoteurs et associations ou regroupements professionnels intervenant dans le secteur privé des services d'appui conseil et d'information tels que le service accueil guidance informatique (SAGI) et le service Accompagnement (SAC).

Autre domaine d'intervention, les opérations de subvention à travers la Subvention pour l'assistance en conseil (SUBAC) qui prend en charge plusieurs activités d'entreprises ou d'associations professionnelles ; la Subvention pour l'administration d'un cours de formation existant (SACE), la Subvention pour l'innovation et le développement de modules de formation (SIDEMOF).

La SACE et la SIDEMOF s'intéressent aux cabinets, aux instituts ou centres de formation ou de perfectionnement, aux associations et ONG assurant des formations.

Les partenaires financiers de la MEBF sont la Banque mondiale ; l'Union européenne ; la Coopération française ; l'Etat burkinabè ; la Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat du Burkina Faso (CCIA-BF) ; le PNUD.

Cyr Payim Ouédraogo  
L'Observateur

Source : Le Faso.Net (L'Observateur), mercredi 3 novembre 2004.

## TABLE DES MATIERES

-	REMERCIEMENTS.....	3
-	SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
-	LISTE DES GRAPHIQUES ET DES TABLEAUX.....	6
-	LEXIQUE SIMPLIFIE DES TERMES UTILISES.....	7
-	RESUME ANALYTIQUE.....	9
-	INTRODUCTION.....	15
	<b><u>1<sup>ère</sup> Partie : ANALYSE DU CONTEXTE DU BURKINA ET FONDEMENTS DES APE</u></b>	<b>19</b>
	<b>CHAPITRE 1 : IINTEGRATION ET COOPERATION ECONOMIQUE REGIONALE</b>	<b>19</b>
	<b>1.1- LES CONVENTIONS ACP-UE ET LE DEVELOPPEMENT</b>	<b>19</b>
	1.1.1- Des accords de Yaoundé aux accords de Cotonou	19
	1.1.2- Les accords de Cotonou, la relation avec l'APE et l'OMC	20
	<b>1.2- PROBLEMATIQUE DE L'INTEGRATION ET DE LA COOPERATION ECONOMIQUE : EXPERIENCE DU BURKINA</b>	<b>20</b>
	1.2.1- Contexte global des nouveaux accords de partenariat économique ACP-EU	20
	1.2.2- Stratégie de coopération économique et d'intégration régionale (UEMOA –CEDEAO)	21
	<b>1.3- POINT DES INITIATIVES DE NEGOCIATION ET AGENDA DE TRAVAIL</b>	<b>23</b>
	<b><u>2<sup>ème</sup> Partie : DIAGNOSTICS ET IDENTIFICATION DES SECTEURS PRIORITAIRES</u></b>	<b>24</b>
	<b>CHAPITRE 2 : DIAGNOSTIC DE POLITIQUE ECONOMIQUE ET DE DEVELOPPEMENT</b>	<b>24</b>
	<b>2.1- LE CONTEXTE POLITIQUE DU BURKINA FASO</b>	
	<b>2.2- ANALYSE MACROECONOMIQUE</b>	<b>24</b>
	<b>2.2.1- Situation économique</b>	<b>27</b>
	<b>2.2.2- Analyse des comptes nationaux</b>	<b>27</b>
	2.2.2.1- Evolution des performances économiques	27
	A- Croissance économique et structure du PIB	28
	B- Inflation	29
	2.2.2.2- Evolution des emplois du PIB	29
	A- La consommation finale totale	31
	B- L'investissement	31
	C- Les importations	31
	D- Les exportations	32
	<b>2.2.3- Finances publiques</b>	<b>32</b>
	<b>2.2.4- Balance des paiements</b>	<b>33</b>
	<b>2.2.5- Situation monétaire</b>	<b>33</b>
	<b>2.3- CARACTERISTIQUES DES SYSTEMES DE PRODUCTION</b>	<b>34</b>
	<b>2.3.1- Eléments de compétitivité et de coûts de production</b>	<b>34</b>
	2.3.1.1- Coût unitaire de travail	34
	2.3.1.2- Coût en capital	36
	2.3.1.3- Les autres facteurs de production et les coûts de transaction	36
	<b>2.3.2- Analyse sectorielle de la production</b>	<b>38</b>
	2.3.2.1- Le secteur primaire	39
	A- Le secteur agricole	40
	B- Le secteur de l'élevage	40

2.3.2.2- Le secteur secondaire	41
A- Les industries manufacturières	41
B- Les industries extractives	42
C- Structure des prix de revient	42
2.3.2.3- Le secteur tertiaire	42
<b>2.3.3- Le poids du secteur informel et le rôle des femmes</b>	<b>45</b>
<b>2.4- SITUATION SOCIALE</b>	<b>46</b>
CHAPITRE 3 : DIAGNOSTIC DU COMMERCE EXTERIEUR ET ANALYSE DU CAS SPECIFIQUE DE L'UNION EUROPEENNE	47
<b>3.1- DISPOSITIF ET REGLEMENTS REGISSANT LES EXPORTATIONS AU BURKINA</b>	<b>47</b>
<b>3.1.1- Aperçu des politiques d'exportations depuis 1991</b>	<b>47</b>
<b>3.1.2- textes et règlements régissant les exportations</b>	<b>49</b>
<b>3.2- DIAGNOSTIC DU COMMERCE EXTERIEUR</b>	<b>50</b>
<b>3.2.1- Aperçu global</b>	<b>50</b>
3.2.1.1- Evolution des exportations globales	50
3.2.1.2- Evolution des importations globales	52
3.2.1.3- Analyse de quelques indices du commerce extérieur	52
<b>3.2.2- Analyse régionale des exportations</b>	<b>53</b>
3.2.2.1- Répartition par pays et par région	53
3.2.2.2- Cas spécifiques des pays de l'Union européenne	54
3.2.2.3- Analyse par produit	56
A- Coton	56
B- L'or	57
C- Bétail	58
D- Fruits et légumes	58
E- Graines et fruits oléagineux	59
F- Cuirs et peaux	59
3.2.2.4- Principaux produits exportables et les perspectives	59
<b>3.2.3- Analyse régionale des importations</b>	<b>60</b>
3.2.3.1- Répartition des importations par pays et par région	60
3.2.3.2- Cas spécifiques des pays de l'Union européenne	60
3.2.3.3- Analyse par produit	61
3.2.3.4- Principaux produits importés de l'Union européenne et leurs perspectives	63
A- Les produits pétroliers	63
B- Les machines et appareils	63
C- Matériels de transport et matériaux de construction	63
D- Les céréales	64
<b>3.3- COMPETITIVITE DES ENTREPRISES EXPORTATRICES ET CONTRAINTES GLOBALES LIMITANT LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR</b>	<b>64</b>
<b>3.3.1- La compétitivité des entreprises</b>	<b>64</b>
3.3.1.1- Les avantages comparatifs	64
3.3.1.2- Les problèmes de qualité	67
3.3.1.3- Les problèmes d'organisation des filières	69
<b>3.3.2- Les contraintes pesant sur le secteur privé</b>	<b>70</b>
3.3.2.1.- La fiscalité	70
3.3.2.2.- Le code du travail	71
3.3.2.3.- La fraude et la corruption	71
3.3.2.4.- Le financement	71
3.3.2.5.- La formation professionnelle	72
3.3.2.6.- La réglementation des activités	72
3.3.2.7.- La concertation avec les services de l'Etat	72
3.3.2.8.- La compétitivité et les coûts de facteurs	72
3.3.2.9.- Le coût du travail et du capital	72
3.3.2.10.- Les coûts des autres facteurs de production	73

<b>CHAPITRE 4 : DIAGNOSTIC FISCAL</b>	<b>75</b>
<b>4.1- FISCALITE INTERIEURE</b>	<b>75</b>
4.1.1- <i>Impôts directs</i>	75
4.1.2- <i>Impôts indirects</i>	75
<b>4.2-- FISCALITE DE PORTE</b>	<b>75</b>
<b>4.3- LE BUDGET ET LES RECETTES FISCALES</b>	<b>78</b>
<b>4.3.1- Les dépenses courantes</b>	<b>78</b>
<b>4.3.2- Les dépenses en capital</b>	<b>78</b>
<b>4.3.3- Les soldes budgétaires et le financement du déficit public</b>	<b>78</b>
<b>4.3.4- L'encours de la dette publique</b>	<b>78</b>
<b>4.4- STRATEGIE D'AMELIORATION DU RECOUVREMENT DES RECETTES FISCALES</b>	<b>78</b>
<b>4.4.1- Les mesures prises en 2001 en visant à sécuriser les recettes fiscales</b>	<b>79</b>
<b>4.4.2- L'amélioration du système de collecte des impôts</b>	<b>79</b>
4.4.2.1- <i>Le diagnostic du dispositif fiscal</i>	79
4.4.2.2- <i>Plan d'action unique pour l'amélioration du recouvrement des recettes</i>	79
<b>4.5- IMPACT DE L'ACCORD DE PARTENARIAT SUR LES FINANCES PUBLIQUES</b>	<b>81</b>
<b><u>3<sup>ème</sup> Partie : ANALYSE DE L'IMPACT ECONOMIQUE DE L'APE : SIMULATIONS ET PROJECTIONS</u></b>	<b>82</b>
<b>CHAPITRE 5 : ANALYSE DES EFFETS PROBABLES DE L'APE SUR L'ECONOMIE BURKINABE</b>	
<b>5.1- ANALYSE DES IMPACTS DE L'APE AU NIVEAU SECTORIEL</b>	<b>82</b>
<b>5.1.1- Analyse de la compétitivité des secteurs clés</b>	<b>82</b>
5.1.1.1- <i>Taux de Protection Nominale (TPN)</i>	83
5.1.1.2- <i>Taux de Protection Effective (TPE)</i>	84
<b>5.1.2- Impact sur l'offre domestique</b>	<b>86</b>
<b>5.2- ANALYSE DES IMPACTS DE L'APE AU NIVEAU MACRO-ECONOMIQUE</b>	<b>86</b>
<b>5.2.1- Présentation sommaire du modèle utilisé</b>	<b>86</b>
<b>5.2.2- Les résultats des taux économétriques</b>	<b>88</b>
<b>5.2.3- Impact au niveau économique</b>	<b>88</b>
<b>5.2.4- Impact sur les échanges extérieurs</b>	<b>88</b>
5.2.4.1- <i>Impact sur les exportations</i>	89
5.2.4.2- <i>Impact sur les importations</i>	91
5.2.4.3- <i>Impact sur les recettes</i>	92
<b><u>4<sup>ème</sup> Partie : MESURES D'AJUSTEMENT, RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS GENERALES</u></b>	<b>93</b>
<b>CHAPITRE 6 : MESURES D'AJUSTEMENT ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>93</b>
<b>6.1- MESURES VISANT A MOBILISER LES FONDS EN VUE DE LA MISE A NIVEAU DES APPAREILS DE PRODUCTION AINSI QUE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DE MANIERE A PERMETTRE A L'ECONOMIE BURKINABE A ETRE PLUS COMPETITIF ET D'ATTIRER LES INVESTISSEMENTS</b>	<b>94</b>
<b>6.2- MESURES VISANT A ELIMINER LES OBSTACLES AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE, A LUTTER CONTRE LA FRAUDE, A MIEUX REPARTIR LE POIDS DE LA FISCALITE ET LA REDUCTION DES COÛTS DES FACTEURS</b>	<b>106</b>
<b>6.3- MESURES VISANT A ATTENUER LES EFFETS NEFASTES DE L'ACCORD DE PARTENARIAT EN RENFORCANT LES CAPACITES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES DES PRINCIPALES INSTITUTIONS CHARGEES DE LA MISE EN OEUVRE DE L'APE</b>	<b>110</b>
<b>6.4- MESURES PORTANT SUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>113</b>



<b>CHAPITRE 7 : CONCLUSIONS GENERALES</b>	<b>116</b>
<b><u>5<sup>ème</sup> Partie : Documents, Bibliographie et Annexes</u></b>	
<b>- TERMES DE REFERENCE</b>	<b>118</b>
<b>- LISTE DES PERSONNES RENCONTREES</b>	<b>127</b>
<b>- BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>130</b>
<b>- ANNEXES</b>	
<u>Annexe 1</u> : Les grands axes de la stratégie du Gouvernement du Burkina Faso à l'égard du secteur privé.	<b>137</b>
<u>Annexe 2</u> : Liste des entreprises ayant fait l'objet de privatisation ou de liquidation	145
<u>Annexe 3</u> : Situation du programme de privatisation pour chaque entreprise depuis mars 2003	147
<u>Annexe 4</u> : Stratégie de développement du secteur des télécommunications et des nouvelles technologies (1996-2000)	148
<u>Annexe 5</u> : Axes de la stratégie d'opérationnalisation du plan de développement de l'infrastructure nationale d'information et de communication depuis 2001	149
<u>Annexe 6</u> : Structure des prix de revient des différents secteurs industriels modernes	150
<u>Annexe 7</u> : Trade point du Burkina Faso : Le Bénin veut s'inspirer de notre expérience	152
<u>Annexe 8</u> : SITHO 2004 : Le Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou	153
<u>Annexe 9</u> : SIAO 2004-Maison de l'Entreprise : le mécène des artisans	<b>155</b>
<b>- TABLE DES MATIERES</b>	<b>156</b>